



Rapport annuel RTSR 2019

Une année marquée par le lancement du projet « Valeur publique » et le renouvellement des organes de la RTSR avec notamment, à sa tête, un nouveau président.

RTSR
AV. DU TEMPLE 40 — CP 78
CH-1010 LAUSANNE SECRETARIAT.GENERAL@RTSR.CH
TÉL. +41 (0)58 236 69 75
WWW.RTSR.CH

SOMMAIRE

	Page
I. SERVICE PUBLIC	
1. Rapport du Président RTSR	3
2. Rapports des SRT	5
Berne	
Fribourg	
Genève	
Jura	
Neuchâtel	
Valais	
Vaud	
3. Comptes RTSR	18
II. QUALITÉ	
3. Rapport du Conseil du public	24
4. Rapport de l'Organe de médiation	26
5. Rapport de la RTS sur la qualité et la réalisation du mandat de service public	35
ANNEXES	
Membres (Conseil régional, Comité régional, Conseil du public, Organe de médiation)	41
Organigramme	45

1. RAPPORT DU PRÉSIDENT RTSR

Activités 2019

En début d'année, un vaste questionnaire sur le fonctionnement de la RTSR a été adressé aux présidents des SRT. Sur la base des réponses reçues, le Comité régional a rédigé un rapport avec des propositions qui a été présenté aux présidents des SRT puis au Conseil régional, qui l'a entériné le 11 avril 2019. Les propositions figurant dans ce rapport seront reprises une fois que le projet national « Association 2020 » sera abouti.

A la suite de la votation sur l'initiative « No Billag » en 2018, la direction générale de la SSR a vu la nécessité de lancer une large consultation pour mieux comprendre comment est perçue la contribution de la SSR à la société et identifier des axes de progrès et de différenciation. Après une 1^{ère} phase conduite par la direction générale SSR, il a été convenu que les sociétés régionales se chargeraient de la présentation des résultats dans les régions et d'une deuxième phase constituée d'un dialogue avec le public sur « la valeur ajoutée de la SSR ».

La Journée institutionnelle RTSR du 28 août 2019 a été consacrée à ce thème. Elle a permis aux membres des organes de la RTSR et des comités des SRT de prendre connaissance des résultats de la consultation menée par l'entreprise (phase 1) et d'en débattre, avant que le dialogue dans les régions ne soit lancé. Celui-ci s'étend sur 2019 et 2020.

Une première soirée de dialogue, mise sur pied avec la SRT Valais, a eu lieu le 4 décembre 2019 à Sion, en présence d'une cinquantaine de participants qui se sont exprimés sur sept thématiques en lien avec la SSR.

Organisées dans tous les cantons romands en collaboration avec les SRT, des projections ouvertes au public ont permis de présenter des films coproduits par la RTS, notamment *Ceux qui travaillent* (réalisation Antoine Russbach) et *Tambour Battant* (réalisation François-Christophe Marzal) et d'avoir un échange avec le réalisateur présent. Ces soirées ont remporté un beau succès.

Une soixantaine d'activités ont donné l'occasion aux membres des SRT de rencontrer des professionnels de la RTS en 2019 et de découvrir les coulisses du Service public.

La 7^{ème} édition du Prix des SRT a eu lieu le 20 novembre à Delémont, en collaboration avec la SRT Jura. Le Prix 2019 a récompensé l'émission de RTS 1 *Une seule planète*. Chaque SRT a ainsi eu à tour de rôle l'occasion de remettre ce Prix à une émission de la RTS remarquable par sa qualité, son originalité ou son rayonnement.

La fin de l'année 2019 a été marquée par le renouvellement des organes RTSR, dont la présidence de la RTSR, confiée à Mario Annoni (BE) à partir du 1^{er} janvier 2020. De nombreux membres ayant accompli 12 ans (3 mandats de 4 ans), dont le Président de la RTSR, ont dû être remplacés. Ainsi, deux tiers des membres du Comité régional et plus d'un tiers des membres du Conseil du public seront de nouveaux membres en 2020.

Notre communication, notamment par le biais de lettres d'information à 2'200 abonnés et sur Facebook (2'700 mentions « j'aime ») se poursuit et s'intensifie.

Comité régional

Le Comité régional a tenu 7 séances ordinaires.

Il s'est notamment penché sur la mise en œuvre du dialogue avec le public (phase 2 du projet sur la valeur publique de la SSR) et, à titre consultatif, il a accompagné le directeur de la RTS

pour des dossiers stratégiques ayant des conséquences politiques (Campus, déplacement de l'Actu à Ecublens, ...).

Des délégations de la RTSR et de la RTS, emmenées par le Président de la RTSR, ont rencontré les gouvernements du canton de Neuchâtel et du Jura.

Quelques chiffres

60 activités ont été organisées par le secrétariat général RTSR, permettant à plus de 600 membres des SRT de découvrir les coulisses de la RTS.

7 soirées ouvertes au public (une par canton romand), réunissant au total environ 800 personnes, ont permis de mettre en lumière le Pacte de l'audiovisuel et ainsi souligner l'importance du soutien de la SSR pour le milieu cinématographique suisse. Lors de ces projections, le public a pu découvrir des films coproduits par la RTS.

Une centaine d'offres culturelles ont été proposées à nos membres dans toute la Suisse romande.

Le fichier des membres des SRT comptait 3'065 membres à fin 2018. Il en compte 3'178 à fin 2019.

Jean-François Roth
Président de la RTSR

2. RAPPORTS DES SRT

SRT Berne

Pierre-Yves Moeschler | *Président SRT Berne*

L'Assemblée générale annuelle de la SRT Berne s'est tenue le 15 mai 2019 au restaurant du Cerf, à Bévillard. Deux départs du Comité sont à déplorer. Notre collègue Daniel Schwab était trop atteint dans sa santé pour poursuivre son activité en faveur de la SRT bernoise. Il est décédé le 23 juin 2019, ce qui nous a profondément attristés.

Dans l'année sous revue, la SRT Berne a un peu réduit ses activités pour rétablir ses finances. Elle a néanmoins pu convier ses membres et le public à plusieurs soirées intéressantes.

La première d'entre elles a été consacrée, le 6 mars, à une table ronde réunissant Pascal Crittin, Ariane Dayer, Marc-Henri Jobin et Philippe Zahno sur l'avenir des médias, une année après la votation « No Billag ». Les défis que tant la presse écrite que les médias du service public ont à relever sont énormes. Chacun-e s'est plu-e à dénoncer le projet de loi sur les médias qui, entre autres défauts, ne tient aucun compte des besoins de la presse écrite. La concurrence des chaînes étrangères sur le marché publicitaire est une des causes de la diminution des recettes. L'importance de la formation généraliste des jeunes journalistes a été soulignée. Finalement, les nouvelles formes de consommation des productions médiatiques ont été esquissées, comme les défis que cela représente. Une soirée informative, donc, que la presse régionale a largement rapportée.

Une seconde soirée SRT a eu lieu le 28 novembre. Elle a réuni un nombreux public au Royal, à Tavannes, pour un échange avec les animateurs de *Caravane FM*. Lionel Frésard et Jean-François Michelet ont su entretenir un dialogue riche avec les personnes présentes, réellement intéressées par les arcanes de l'émission et par les thématiques qu'elle aborde.

A ces deux soirées s'ajoute une conférence de Gilles Marchand, directeur général de la SSR, sur les « Enjeux et défis du service public », le 21 janvier 2019, à Berne.

Nous continuerons de nous adresser régulièrement au public francophone de la capitale.

Le personnel de la RTS était trop pris par le traitement de thèmes autour des élections fédérales pour participer à un projet de sensibilisation aux médias dans les écoles du degré secondaire II. L'idée n'est pas enterrée. Sa réalisation dépendra de la disponibilité de partenaires tant au niveau des écoles que de la RTS.

Le personnel de la RTSR a par contre été très actif pour organiser la projection d'une magnifique coproduction de la RTS, *Ceux qui travaillent*, en présence du réalisateur, Antoine Russbach. Cet événement a eu lieu au cinéma de Bévillard, en marge de l'Assemblée générale. Comme la soirée *Caravane FM*, plus tard dans l'année, ce moment privilégié a contribué à raffermir les liens entre le public régional et la RTS.

L'élection de Mario Annoni, ancien conseiller d'État, à la présidence de la RTSR, nous a particulièrement réjoui-e-s. Il succédera le 1er janvier 2020 à Jean-François Roth, atteint par la limite de fonction.

Que toutes celles et tous ceux qui ont contribué à la vie de la SRT bernoise soient vivement remercié-e-s : les membres du Comité, bien sûr, mais aussi le personnel de la RTSR et nos invités de la RTS et des médias privés.

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 289

Membres du Comité

Pierre-Yves Moeschler	Président, Conseil régional, Conseil du public, AD SSR
Michael Schlappach	Vice-président, suppléant au Conseil du public
Yves Seydoux	Conseil régional, Conseil du public, Médiatic
Thierry Murier	Trésorier
Marilyne Bassin	Membre
Hubert Droz	Membre
Giovanna Munari Paronitti	Membre
Svetlana Tadic	Membre
Emanuela Tonasso	Membre
Christian Vaquin	Membre

SRT Fribourg

Léon Gurtner | *Président SRT Fribourg*

Déroulement de l'Assemblée générale

L'AG 2019 s'est tenue le jeudi 14 mars à la HES Santé Social dont le bâtiment, flambant neuf, répond au nom évocateur de Mozaïk ! Après le musée Gutenberg consacré à l'écriture et à ses techniques, l'année précédente, c'est vers le monde de la formation aux professions de la santé et du social que s'est tournée la SRT Fribourg. Réunis dans un des auditorios principaux, une cinquantaine de membres ont ainsi pris part à l'AG 2019. Démission de Marie-Hélène Zurkinden ; des démarches seront conduites pour assurer son remplacement.

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni en tout 5 fois durant l'année, hors AG et hors séances générales et séances tout public ; chaque comité a été généralement précédé d'une séance du Bureau.

La séance qui s'était déroulée dans les locaux de Radio Fribourg a été suivie d'une visite détaillée de ce nouveau centre média (cf. activités annuelles, plus bas) renforçant et concrétisant ainsi la volonté d'améliorer les liens entre la SRT et les médias régionaux.

Durant ces séances, le Comité a organisé les manifestations de l'année et pris connaissance de l'actualité concernant la RTS, la RTSR et la SSR. Il a suivi avec attention les travaux des différents organes de la RTSR par le truchement de ses délégués : en priorité le Conseil du public et le Conseil régional.

Plusieurs membres se sont déplacés à Lausanne le 28.08 pour la Journée institutionnelle RTSR, à Lucerne pour le Forum national du 26.09 et à Delémont, le 20.11, pour la remise du Prix des SRT en novembre. Certains ont aussi pris part le 29.08 à la manifestation organisée par la commune d'Attalens, cité de l'énergie, en lien avec l'émission *Une seule planète*.

Parvenant au terme de la période administrative, le Comité s'est penché sur la reconduction des mandats pour les 4 prochaines années au Conseil du public et au Comité régional. En particulier lors de la dernière séance, consacrée au remplacement de la présidence en raison de la nomination du soussigné au CoR lors du Conseil régional de novembre et de la démission annoncée de la secrétaire-trésorière, démission qui sera effective lors de l'AG de mars 2020.

Activités de l'Association

- Il convient tout d'abord de relever le travail de réflexion soutenu conduit en début d'année sur le fonctionnement des différents organes de la RTSR. Le Comité fribourgeois a pris cette volonté d'aggiornamento à bras le corps en suivant le canevas de questions établi par le Secrétariat RTSR. Les nombreuses analyses, propositions et suggestions des membres du Comité SRT Fribourg ont été mises en commun dans le rapport ad hoc qui a

été remis à fin février 2019. Il est à souhaiter que ces réflexions ne restent pas lettre morte et soient intégrées dans le futur travail que va conduire la SSR et la RTSR dans le cadre de sa volonté de réforme.

- 14 mars : en prolongement de l'AG 2019, rencontre avec Christophe Chaudet, directeur du département Actualité & Sports et Bernard Rappaz, rédacteur en chef de l'Actualité TV sur le thème : « Au cœur de la RTS, l'Actu en éveil permanent ». Face à l'omniprésence du fait divers, de l'insolite, de l'anecdotique, de l'appel constant aux émotions et de l'intox, les deux orateurs se sont appliqués à démontrer et illustrer comment réagit la RTS et de quelle manière elle assure une information de qualité, vraie, vérifiée et authentique, notamment par un rappel des fondamentaux. La soirée ayant été annoncée par voie de presse, près de 70 personnes y avaient pris part, avec intérêt.
- 4 avril : projection en séance publique du film coproduit par la RTS *Ceux qui travaillent* au cinéma Rex, annoncée dans la presse locale. Organisée par le Secrétariat RTSR en collaboration avec la SRT Fribourg, cette projection a rencontré un beau succès : près de 150 personnes ont assisté à la projection qui s'est terminée par un intéressant dialogue avec le réalisateur Antoine Russbach, dont ce fut le premier long métrage. Le public a été bouleversé par ce film récompensé trois fois au Prix du cinéma suisse 2019 et porté par l'extraordinaire acteur Olivier Gourmet qui brosse un portrait implacable du monde du travail. A l'image des précédentes, cette séance donna aussi l'occasion de faire mieux connaître l'Association, d'expliquer le rôle des SRT et de faire de nouveaux membres lors de l'apéritif qui a suivi.
- 16 mai : visite détaillée par Thierry Savary, directeur de Radio Fribourg, de MediaParc, centre de média tout récemment inauguré sur le site de Nuithonie Cormanon. MediaParc abrite le siège de Radio Fribourg, la Télé antenne fribourgeoise, une agence de publicité, des plates-formes numériques et le site de la revue Sept.Info.
- 3 septembre : dans le cadre du dispositif *Génie suisse sur la route*, déplacement d'une trentaine de membres de la SRT Fribourg à Charmey pour le suivi en direct de l'émission *Forum* décentralisée en raison des élections fédérales. Thème du débat : l'environnement et la question climatique. Des candidats de tous bords politiques s'y sont affrontés ; l'apéritif servi au terme de l'émission a permis aux membres d'entamer une discussion directe avec les orateurs du jour.
- 9 octobre : soirée annoncée dans la presse consacrée aux « 50 ans de Temps présent ! » L'orateur du soir, Jean-Philippe Ceppi, producteur de l'émission a d'abord dressé un portrait des cinq décennies passées à offrir au public une vision nouvelle et souvent décapante sur le monde. Puis il s'est fait l'écho du journalisme d'investigation, de ses composantes et de ses exigences, qui constituent le cœur même de la démarche soutenue par *Temps Présent*. Très intéressante discussion et soirée, à laquelle avait pris part une quarantaine de membres de la SRT Fribourg.
- 14 novembre: projection du film *Tambour battant* co-produit par la RTS. Une soirée particulièrement chaleureuse, détendue qui, à l'image du film *L'ordre divin* a permis des échanges de qualité sur la base de cette rétrospective des thématiques sociales et politiques soulevées dans la mouvance de Mai 68.

Objectifs pour l'année prochaine

- Prendre une part active aux deux démarches nationales « Valeur publique de la SSR » et renforcement du dialogue au travers de la RTSR
- Proposer rencontres et manifestations qui assurent véritablement sur le terrain la mission dévolue aux SRT
- Expliquer le rôle qui est le nôtre auprès du grand public
- Participer activement aux travaux des instances romandes et suisses

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 310

Membres du Comité

Léon Gurtner	Président, Conseil régional, Conseil du public
Christian Perrier	Vice-président, membre du Bureau
Thomas Avanzi	Conseil du public
Gérald Berger-Loutan	Conseil du public, Médiatic
Michelle Eggertwyler	Secrétaire, Caissière
Yves Sudan	Conseil régional
Stéphanie Bessone	Membre
Ursula Colliard	Membre
Nathalie Déchanez	Membre
Dominique Sudan	Membre

SRT Genève

Jean-Philippe Terrier | *Président SRT Genève*

Assemblée générale 2019

L'Assemblée générale de la SRT Genève s'est tenue le 25 avril à la salle Soutter de la RTS. Les membres présents ont accepté les changements au sein du Comité avec l'élection d'un nouveau président. Ainsi, j'ai eu l'honneur d'être désigné président en succédant à Pierre-André Berger. Stéphanie Guidi est nommée vice-présidente. Anne Kunz-Hänzi, Yvan Agnesina et Claude Baumann font leur entrée au Comité.

De même, l'Assemblée a désigné ses représentants au sein de l'institution RTSR. Claude Baumann et Jean-Philippe Terrier sont nommés au Conseil du public, de même Stéphanie Guidi et Jean-Luc Neri sont nommés au Conseil régional RTSR.

L'Assemblée a pris aussi congé de plusieurs membres qui quittent le Comité. Daniel Zurcher, Robert Pattaroni et Jean-David Urfer terminent en effet leurs mandats de douze ans. Quant à Pierre-André Berger et Jean-Bernard Busset, ils quitteront le Comité en quittant le Conseil du public en fin d'année. Ils sont chaleureusement remerciés pour leur engagement en faveur de la SRT Genève.

Pour terminer la soirée, les membres présents ont eu le plaisir d'entendre Jean-Michel Cina, président du conseil d'administration de la SSR, s'exprimer sur les enjeux et l'avenir de la SSR.

Activités du Comité

Durant l'année 2019, le Comité s'est réuni à 5 reprises puis s'est retrouvé en fin d'année pour son traditionnel repas.

Lors de ses réunions, il a contribué à l'avancement des activités de l'association; à la prise de décision sur les manifestations; au suivi des informations relatives au fonctionnement de la RTS et de la SSR ou à l'accompagnement des activités des différentes instances de la RTSR comme le Conseil régional ou le Conseil du public.

De son côté, le Bureau (composé du président, de la vice-présidente, du secrétaire et du trésorier) se retrouve une fois par mois afin notamment de définir les projets ou le programme des manifestations.

Comme président, j'ai aussi rencontré la direction de la RTS à plusieurs reprises pour être informé et faire le point sur des dossiers en cours. Ces rencontres seront renouvelées ces prochains mois.

Activités de l'association

L'année 2019 a été riche en événements variés.

- Soirée Caravane FM

Le 7 mars fut consacré à *Caravane FM*. Même en l'absence des animateurs de cette émission emblématique de la RTS, l'équipe de réalisation a comblé les participants en décrivant les coulisses de leur émission et en répondant aux nombreuses questions du public.

- Assemblée générale

L'assemblée générale du 25 avril présentée ci-avant et sur laquelle je ne reviendrais pas.

- Projection publique

Le 13 juin fut consacré à la projection publique du film *Ceux qui travaillent* au cinéma L'Empire à Genève. Ce film, qui bénéficie du soutien du Pacte de l'audiovisuel, a sans nul doute marqué le nombreux public présent. Personne n'est resté indifférent à ce film comme l'ont démontré les nombreuses questions au réalisateur Antoine Russbach, présent pour la projection.

- Soirée discussion sur le déplacement d'une partie de la RTS à Lausanne

La rentrée fut marquée le 23 septembre par une soirée au Palais de l'Athénée. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat et Pascal Crittin, directeur de la RTS ont eu l'occasion d'échanger, sous la modération de Victoria Marchand, leurs positions au sujet du déménagement d'une partie de la RTS de Genève à Lausanne. Les positions sur ce projet ont pu être débattues et chacun a pu se forger une opinion sur ce débat qui a animé Genève durant l'été 2019.

- Course d'école automnale

Le 19 octobre a eu lieu la désormais traditionnelle course d'école de la SRT Genève. Cette année, il a été décidé de rester à Genève pour visiter l'Union Européenne de Radiodiffusion et le Palais des Nations. Durant la matinée, les participants ont eu en primeur l'occasion d'avoir une présentation d'André Crettenand sur le projet Genève Internationale de la RTS. La journée se terminant par une dégustation à la Cave de Genève.

Bilan de l'année écoulée

Cette première année de présidence fut bien chargée et enrichissante. J'en tire un bilan positif avec la bonne fréquentation et la présence de membres fidèles lors de nos événements.

Avec l'événement de 2018 sur les correspondants internationaux de la RTS, celui de 2019 sur la Genève Internationale, ou encore celui à venir de 2020 sur *Géopolitis*, la SRT Genève s'est attachée à présenter le thème des relations internationales de la RTS.

J'adresse de vifs remerciements à mon Comité et aux membres du Bureau pour leur soutien, leur collaboration, ainsi que pour leur travail durant toute l'année. Mes remerciements sont aussi adressés à l'équipe du secrétariat général de la RTSR.

Objectifs pour 2020

Si l'année 2019 a été une année de transition, 2020 sera une année de continuité avec la poursuite de nos événements, qui seront axés sur les valeurs de l'audiovisuel public et la définition du rôle de notre SRT. De plus, avec les réductions budgétaires à venir, le comité de la SRT Genève sera attentif aux aspects de réduction de l'offre des programmes de la RTS.

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 362

Membres du Comité

Jean-Philippe Terrier	Président, Conseil du public
Stéphanie Guidi	Vice-présidente, Conseil régional
Claude Baumann	Secrétaire, Conseil du public
Jean-Luc Neri	Trésorier, Conseil régional
Yvan Agnesina	Membre

Bernard Duchesne
Anne Kunz-Hänzi
Michel Schweri

Membre, représentant du Grand Conseil
Membre
Membre, représentant du Grand Conseil

SRT Jura

Pierre Chételat | *Président SRT Jura*

Assemblée générale du 2 mai 2019 au café de la Poste à Glovelier

Une quarantaine de personnes ont pris part à l'Assemblée présidée par Pierre Chételat, président. Jean-François Roth, président de la RTSR est excusé.

Pas de démission au sein du Comité, il reste identique.

Le Comité se prépare aux départs de Jean-François Roth et Elisabeth Baume-Schneider au sein du Comité régional (CoR). Madame Baume-Schneider, déjà membre du CoR, aurait pu prétendre à la présidence de la RTSR, malheureusement elle va démissionner à la fin de l'année car elle est candidate socialiste au Conseil des Etats et, sans surprise, elle sera élue pour succéder à son coreligionnaire Claude Hêche, les deux fonctions étant incompatibles.

Le Comité cherche une personne pour succéder à Sandra Houlmann qui arrive en fin de mandat au Conseil du public. Sandra Houlmann est applaudie pour ses bons et loyaux services.

L'Assemblée donne mandat au Comité pour dénicher les personnalités qui conviennent à ces deux postes bien spécifiques.

Les comptes sont acceptés avec un léger bénéfice. Les dépenses sont bien maîtrisées mais nous devons être très vigilants car le nombre de cotisants est à la baisse. Sans la gracieuse aide de la RTSR, les comptes ne seraient pas équilibrés.

Le budget 2020 qui prévoit un léger déficit est également adopté. Le Comité va, comme pour les comptes 2019, tout mettre en œuvre pour que l'année 2020 présente un résultat positif.

Les cotisations ne sont pas modifiées et restent légèrement inférieures à celles proposées par la RTSR.

Un membre de l'Assemblée propose que la SRT Jura soit présente lors de manifestations telles que le « Slow Up » ou le « Chant du Gros ». Le Comité va étudier cette proposition.

En fin de réunion, Pierre-André Comte a rendu un hommage à l'emblématique journaliste jurassien José Ribeaud décédé cette année à l'âge de 83 ans. José Ribeaud fut le premier présentateur du Téléjournal à la Télévision Suisse Romande.

L'Assemblée s'achève vers 20h30, elle est suivie par une conférence de « Monsieur Météo » de la RTS, Philippe Jeanneret. Le conférencier a expliqué à l'audience le mécanisme des informations météorologiques, depuis les prises de mesures par une armada d'appareils de haute technologie, en passant par des algorithmes, interprétations et finalement présentation avec poésie aux téléspectateurs. Tellement soucieux de fournir des informations exactes, que le bulletin peut être adapté parfois pas moins de 20 minutes avant le début de sa présentation. Quel pouvoir d'adaptation !

Une écoute attentive et de multiples questions ont témoigné du vif intérêt de l'assistance pour la présentation du conférencier. Une soirée riche en informations et réflexions participatives

Activités du Comité

Le Comité s'est réuni 10 fois entre le 29 janvier et le 31 octobre 2019 afin de répondre aux divers sujets d'actualité liés à notre mandat de défense de la qualité du service public. Nous avons été actifs notamment pour organiser diverses manifestations ainsi que pour recevoir la cérémonie du Prix des SRT 2019.

Activités de l'Association

- Table ronde « Paysage médiatique un an après la votation No Billag » avec Pascal Crittin, directeur RTS, Ariane Dayer, rédactrice en chef du Matin Dimanche, Marc-Henri Jobin, directeur du Centre de formation au journalisme et Philippe Zahno, président des Radios régionales romandes, le 06.03.19 au CIP à Tramelan, organisé par la SRT Berne.

- Conférence de « Monsieur Météo » Philippe Jeanneret lors de l'AG.
- Projection de *Tambour battant* en présence du réalisateur François-Christophe Marzal, le 20.08.19 à l'Open Air à Delémont.
- Prix des SRT 2019 à Strate J à Delémont, le 20.11.19.
- Projection de *Caravane FM* et conférence de Lionel Frésard et Jean-François Michelet à Porrentruy, le 11.12.19.

Bilan de 2019

La table ronde bien organisée par la SRT Berne fut très intéressante. Le débat fut nourri mais tout le monde était d'accord, nos médias ont du pain sur la planche pour faire face aux divers bouleversements de consommations et d'offres. Malheureusement aussi bien les membres jurassiens que neuchâtelois n'ont pas bien suivi cette sympathique invitation.

La projection de *Tambour battant*, une excellente formule pour rendre visible notre association, a été malmenée par Dame Météo : il faisait un temps épouvantable. 80 personnes présentes alors qu'il y a au moins 500 places disponibles. Si nous n'avons pas eu de chance cette fois, nous essayerons, si c'est possible, lors d'une prochaine édition. Nous remercions Madame Girod pour son hospitalité et Monsieur Marzal pour sa disponibilité et toutes ses explications relatives à la réalisation de son excellent film. Nous avons tout de même fait l'acquisition de quelques nouveaux membres.

Le hasard du calendrier a voulu que nous recevions l'équipe de *Caravane FM* le jour de la diffusion de leur émission. C'était triste et très émotionnel, cela se passait dans un centre de soins palliatifs. Les dures réalités de la vie mises en évidence. Messieurs Frésard et Michelet ont bien expliqué les conditions de tournage et l'envers du décor. Passionnant.

La SRT Jura a eu l'honneur de recevoir le Conseil régional suivi par la cérémonie de remise du Prix des SRT 2019, dernière édition sous cette forme. Prix des SRT remporté par l'équipe qui anime l'émission *Une seule Planète*. Cet événement tombait à pic car la république et canton du Jura fêtait son 40ème anniversaire. A cette occasion nous nous sommes séparés de notre président Jean-François Roth que nous remercions pour son engagement à notre institution. Nous félicitons pour sa brillante élection son successeur, Mario Annoni. Ce fut une belle fête grâce aux nombreux participants et à la RTSR que nous remercions pour son organisation et son soutien. Merci également au gouvernement jurassien qui nous a offert le vin d'honneur.

Le Comité est très satisfait de la brillante élection au sein du CoR de Pierre-Alain Berret que nous remercions pour sa disponibilité. Merci également aux membres du Comité régional qui ont soutenu la candidature de monsieur Berret.

Objectifs pour 2020

La recherche de jeunes nouveaux membres est toujours une priorité, une des pistes est d'être présent au « Chant du Gros ».

Nous allons être actifs lors des rencontres avec le public en renfort de la RTS pour bien comprendre les désirs des citoyennes et citoyens suisses en matière de médias. Il est vital que l'offre soit bien ciblée afin que tout le monde y trouve son bonheur et que notre chère Radio Télévision Suisse puisse continuer son mandat de service public sans contestation de divers milieux. Le défi est énorme, les dirigeants de la RTS l'ont bien compris, nous l'avons compris, la population doit le comprendre.

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 291

Membres du Comité

Pierre Chételat	Président, Conseil régional
Stève Farine	Trésorier
Renaud Zbinden	Secrétaire
Sandra Houlmann	Activités SRT Jura, Conseil du public, Conseil régional (représentante du Conseil du public au Conseil régional)

Pierre-André Comte	Médiatic
Jean-Pierre Petignat	Conseil du public
Maryvonne Schindelholz	Conseil régional, suppléante au Conseil du public
Florence Boesch	Membre
Monique Corpataux	Membre
Gilles Pierre	Membre
Jean-Jacques Plomb	Membre
Colette Sanglard	Membre

SRT Neuchâtel

Marc-Alain Langel | *Président SRT Neuchâtel*

En présence de plus d'une cinquantaine de membres, ainsi que de François Konrad, président du Grand Conseil, Sylvie Hofer-Carbonnier représentante de la Ville de Neuchâtel, Etienne Robert-Grandpierre, député et représentant du Conseil d'Etat au Comité SRT et Matthieu Béguelin, président du Conseil du public, la SRT Neuchâtel a tenu son Assemblée générale le 13 février 2019 à l'Hôtel Alpes & Lac à Neuchâtel.

Dans le prolongement de l'Assemblée générale, l'assistance a pleinement profité d'une conférence emplies d'humilité et d'émotion donnée par les animateurs Lionel Frésard et Jean-François Michelet sur leur émission « *Caravane FM*, la radio qui vous aime.

L'Assemblée a nouvellement élu Pauline Schneider au Comité, réélu pour un mandat supplémentaire de 4 ans Patricia Da Costa, Matthieu Béguelin et Adrien Juvet, tous déjà membres du Comité, ainsi que Ernest Zaugg et Maxime Cuenot comme réviseurs des comptes.

Les participants ont également adopté à l'unanimité le rapport de leur président et pris acte de la démission de Freddy Landry du Comité pour raison de santé. Malheureusement, sa décision n'augurait rien de bon, puisque « *Fyly* » s'est éteint durant son sommeil le 6 novembre suivant dans sa 90ème année. Lui qui a été président de notre association et fervent défenseur de la cinématographie, la SRT lui a rendu hommage, notamment au travers de la contribution de François Borel dans le *Médiatic*. Un grand merci pour tout son engagement en faveur de la SRT Neuchâtel.

Le Comité a été sollicité à 7 reprises durant l'exercice 2019, quant au Bureau du Comité, 9 séances ont été nécessaires pour traiter les affaires courantes.

Outre le programme des manifestations pour les membres, le Comité a mis en place au printemps, un processus démocratique en vue de proposer un représentant neuchâtelois au Comité régional (CoR = organe exécutif constitué de 9 membres) de la RTSR dans le cadre des réélections des organes (les mandats portent sur 4 ans et peuvent être reconduits deux fois, soit 12 ans au maximum). Au terme de la procédure, le Comité SRT NE a désigné à l'unanimité la candidature de M. Marc-Alain Langel pour représenter le canton de Neuchâtel. Afin de contrer cette candidature, le président Jean-François Roth et M. Thierry Béguin ont pris langue avec M. Jacques-André Maire qui a également déposé sa candidature. Au final, aucun candidat neuchâtelois n'a été élu par le Conseil régional (organe législatif de la RTSR). Le, respectivement la, représentante neuchâteloise sera désignée par cooptation au printemps 2020. Le président de la SRT Neuchâtel paie ainsi le prix de l'engagement de l'ensemble de sa SRT en faveur d'une représentation effective de la base de la RTSR dans ses organes. La remise en question discutée en assemblée générale de la SRT NE en 2018 afin d'éviter l'entre-soi dans les organes RTSR et qui avait débouché sur une proposition de modification de statuts RTSR retirée au profit d'un audit, n'aura pas porté ses fruits : seul un et un seul représentant d'un comité d'une SRT aura été élu au Comité régional par le Conseil régional. La cooptation corrigera peut-être légèrement cette représentation régionale, mais c'est un

constat d'échec puisqu'au moins la moitié des membres du Comité régional devraient être issus des (et par) les comités des SRT, à savoir, la base associative de la RTSR.

Par conséquent et après 8 années, le président M-A Langel a décidé de tirer sa révérence de la présidence. Voici ce qu'il en retire. Au niveau des membres de la SRT NE, il est plaisant de reconnaître de plus en plus de monde, l'ambiance est toujours chaleureuse et conviviale. Pour l'avenir, le challenge est identique à celui de la SSR, il consiste à rejeûner nos effectifs. Encore une fois, pour se faire, une intensification d'actions communes entre la RTS et les SRT seraient bienvenues...

Au niveau du Comité, c'est une grande satisfaction d'avoir pu réunir une équipe sympathique et motivée, équilibrée avec 6 femmes et 7 hommes, mais également au niveau de leurs provenances politiques et régionales représentatives du canton. Nous nous sommes beaucoup engagés lors de la dernière votation et sommes fiers que le canton de Neuchâtel ait réalisé le meilleur score national contre « No Billag ».

Quant à la RTSR, la SRT NE a ouvert une brèche en initiant la suppression de la cooptation, mais d'autres leurres subsistent. Les réflexions doivent porter en priorité sur le rôle de nos institutions et le fonctionnement de nos organes afin d'aligner une stratégie cohérente avec l'évolution des médias de service publique de notre pays. André Gide disait « il y a ce que l'on est, ce que l'on paraît et ce que l'on voudrait être, plus la différence entre l'un et l'autre est grande, plus la partie est risquée » ; dans cet esprit, il est urgent de rapprocher intelligemment les unités d'entreprises de la partie institutionnelle de la SSR ! Toutefois, la confusion des genres du président de la RTSR également membre du CA des unités d'entreprises de la SSR constitue une hérésie. Il existe d'autres modèles – comme celui du groupe Migros par exemple – qui fonctionnent bien en dissociant, entre autres, la gestion associative de celle des entreprises. Si l'on veut véritablement rajeunir et fidéliser le public de la SSR tout en attribuant un rôle conséquent à sa partie institutionnelle, il y a un moyen très simple : chaque fois qu'un contrat de partenariat SSR sportif, culturel ou événementiel est signé, on ajoute une clause permettant à 10 membres d'une association régionale d'y participer gratuitement. Le succès sera prodigieux.

Pour terminer sur la SSR, on a longtemps vécu avec une gouvernance de beau temps. La votation sur la LRTV a été un premier avertissement sans effet. L'initiative contre Billag a sonné le glas du modèle actuel. Les recettes publicitaires continuent leur chute et le prochain enjeu concerne la remise en question par l'économie de sa contribution à la redevance. On restructure en profondeur, quid de nos antennes régionales?

Pour en revenir à la vie de la SRT Neuchâtel, depuis 2 ans, les membres sont systématiquement sollicités par courriel afin de s'exprimer sur les thèmes traités par le Conseil du public. Il en va de même sur le choix cantonal du Prix des SRT, pourtant peu de membres répondent aux sollicitations.

En ce qui concerne le programme des manifestations de la SRT Neuchâtel, voici les principales actions menées durant l'année écoulée :

- en collaboration avec les SRT Berne et Jura, organisation d'une conférence sur le thème « Le paysage médiatique un an après la votation No Billag » au CIP de Tramelan ;
- une visite des locaux du bureau régional de la RTS à Neuchâtel toujours très prisée par nos membres, qui s'est terminée autour d'un repas avec les journalistes RTS ;
- la projection dans le cadre du festival NIFFF du film *Particules* suivi d'une présentation de M. Patrick Suhner, producteur éditorial à l'unité Fiction RTS ;
- la projection pour nos membres du film *Tambour Battant* coproduit par la RTS en présence très appréciée de nos membres du réalisateur François-Christophe Marzal ;
- et en automne, le Bureau a mis sur pied les traditionnels stands d'information aux places du marché à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel pour présenter nos activités à la population et attirer de nouvelles adhésions.

Pour conclure et pour la dernière fois en tant que Président, j'adresse mes chaleureux remerciements à l'attention de chaque membre de notre association pour leurs précieux soutiens à la cause de la défense des médias de service public de qualité, neutre et indépendant de notre pays. Un grand merci également aux membres du Comité et du Bureau pour leurs actives et fidèles participations, avec une attention toute particulière pour notre fée Toïa, qui s'emploie sans compter au bon fonctionnement de notre association. Bon succès à mon successeur et longue vie à la SRT Neuchâtel.

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 310

Membres du Comité

Marc-Alain Langel	Président, Conseil régional, AD SSR
Patricia Da Costa	Vice-présidente, Médiatic
Matthieu Béguelin	Conseil du public
Daniel Bena	Trésorier
Toïa Casanova	Secrétaire
Claude-Alain Kleiner	Conseil du public
Florence Meyer	Conseil régional, suppléante Conseil du public
Etienne Robert-Grandpierre	Délégué du Conseil Etat
Pauline Schneider	Conseil du public
Christian Berger*	Membre
François Borel	Membre
Christiane Brogini	Membre
Eloïse De Coulon*	Membre
Adrien Juvet	Membre
Thierry Béguin	Invité permanent, Comité régional

(*entrés en cours d'année)

SRT Valais

Nathalie Vernaz | *Présidente SRT Valais*

2019 aura été une année de transition, avec le changement de présidence en cours d'année et un début de réflexion au sein du Comité sur la raison d'être et la vision de la SRT-VS, ainsi que sur la façon de redynamiser l'association et d'attirer de nouveaux membres, en particulier des jeunes.

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est tenue au Pôle de recherche EPFL Valais à Sion, le 23 mai 2019. La rencontre a débuté par une visite des locaux et des installations de recherche, sous la conduite éclairée de son Directeur Marc-André Berclaz. Les participants ont ainsi pu entrer, le temps de la visite, dans des lieux «hightech» où recherche, innovation, échanges et étude se côtoient, ... Ils y ont rencontré des jeunes de toutes nationalités, qui travaillent à toute heure de la journée et de la nuit, un sandwich à la main, les yeux rivés sur un écran, seuls ou en groupes, absorbés dans leur travail. Une visite hors du commun.

Durant l'Assemblée qui a suivi, les quelque cinquante membres présents ont notamment eu le plaisir de faire connaissance et d'élire au Comité Jean-Raphael Fontannaz, responsable de la communication pour UBS dans le monde francophone. Après un vibrant éloge de la carrière de président de Bernard Attinger préparé par Christian Mayor, dont la verve est connue de tous, l'Assemblée a procédé à l'élection de sa nouvelle présidente, Nathalie Vernaz, membre du Comité depuis 2013. Les divers rapports des commissions, les comptes et le budget ainsi que les autres formalités ont été acceptés à l'unanimité et l'Assemblée s'est terminée autour du verre de l'amitié, toujours fort apprécié en Valais.

Activités du Comité

Outre pour l'Assemblée générale, le Comité s'est réuni à cinq reprises. La séance du 22 janvier a été principalement marquée par la remise et la discussion autour du questionnaire « Amélioration du fonctionnement de l'association RTSR ».

Lors de la séance du 30 avril, le Comité s'est penché sur le choix des candidats aux Prix SRT 2019 et s'est attelé à la préparation de l'Assemblée générale.

La séance du 20 août, la première sous la nouvelle présidence, était réservée à un exercice de réflexion sur la raison d'être et la vision de la SRT-VS ainsi que sur les questions qu'elle doit se poser. Il en est ressorti notamment que l'association doit mieux se faire connaître en Valais et adapter son offre si elle veut attirer de nouveaux membres, en particulier parmi le jeune public. Un certain nombre d'activités ont été identifiées à l'issue de ce travail.

Ces dernières ont été reportées à 2020 lorsque la RTSR a demandé au Comité s'il était d'accord d'organiser l'un des premiers exercices de dialogue avec le public dans le cadre du projet « Valeur publique de la SSR » en décembre. Le Comité a accepté de relever le défi et s'est immédiatement mis au travail. Les deux séances du 9 octobre et du 4 novembre ont été consacrées à la préparation de listes de personnes à inviter en dehors de membres de la SRT-VS et à l'organisation de l'événement. Le Comité souhaitait avoir la contribution du public le plus large possible (monde politique, milieux sportifs, religieux et culturels, jeunes étudiants, etc.). Le défi était de taille car le temps à disposition pour se préparer était très court et la période, à la veille des fêtes, déjà très chargée. Quoiqu'il en soit, grâce à l'engagement de tous les membres du Comité et aux précieux soutiens d'Angèle Emery et de Vladimir Farine de la RTSR, les efforts ont payé et le 4 décembre, quelque cinquante personnes de tous horizons ont répondu à l'appel.

Temps forts et manifestations 2019

- Soirée cinéma

Le 9 avril, une projection du film *Ceux qui travaillent* a été organisée à la salle de l'Arlequin à Sion. Les quelque 150 participants ont ensuite eu un échange intéressant avec le réalisateur du film, Monsieur Antoine Russbach, ainsi qu'avec sa productrice, Madame Elodie Brunner, le tout bien sûr dans une ambiance conviviale autour d'un verre.

- Emission Forum

A l'occasion de l'opération spéciale *Génie Suisse sur la route*, dans le cadre des élections fédérales, les émissions radio *La Matinale*, *Le 12h30* et *Forum* se sont délocalisées dans diverses villes de Suisse romande. Les équipes de la RTS ont ainsi fait étape à Martigny le lundi 2 septembre pour trois heures d'émissions en direct et en public : *La Matinale* présentée par Romaine Morard et le *12h30* de la Médiathèque Valais ainsi que *Forum*, sur la Place centrale avec Elisabeth Logean et Renaud Malik.

Les membres de l'association apprécient toujours ces occasions de rencontrer les journalistes et les équipes de la RTS.

- Valeur publique

Enfin, le 4 décembre, près de 50 personnes de tous horizons ont participé à l'exercice « Valeur publique de la SSR » et se sont exprimées sur les thèmes suivants : la SSR et l'offre pour les jeunes, la qualité et l'équilibre de l'information, la participation citoyenne, la dimension Suisse de l'offre de la SSR, représentation visible de la diversité, participation constructive à l'écosystème médiatique et dialogue et ouverture à la critique.

Le Comité a été très heureux d'accueillir Jean-François Roth, président sortant de la RTSR, qui s'était déplacé tout spécialement pour ouvrir cette première séance « Valeur publique ». Il a également salué la présence de Simon Matthey-Doret, journaliste et animateur de l'émission *Altitudes* sur la 1ère, qui par son discours a contribué à donner de la hauteur à la manifestation.

Objectifs pour 2019

Les questions soulevées en 2019 devront être reprises et les réflexions poursuivies. L'ébauche de programme à l'intention des jeunes notamment sera peaufinée en 2020.

En parallèle, le Comité saisira toutes les opportunités de satisfaire ses membres au travers d'une offre originale et dynamique.

L'Assemblée générale est d'ores et déjà prévue le 26 mars. Elle débutera par la visite et une activité créative à l'Ecole suisse de vitrail et création à Monthey et se déroulera ensuite dans le cadre très particulier du P'tit Théâtre de la Vièze.

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 409

Membres du Comité

Bernard Attinger	Président sortant
Nathalie Vernaz	Présidente depuis mai 2019, Conseil régional
François Bonvin	Vice-président, Conseil régional
Nicole Mudry	Secrétaire et trésorière
Antoine Cretton	Membre suppléant au Conseil du public
Jean-Raphael Fontannaz	Conseil du public
Bernard Reist	Conseil du public
Samuel Bonvin	Membre désigné par le canton
Florian Vionnet	Médiatic
Eléonore Ghisoli	Membre
Charles-Henri Boichat	Membre
Michel Clavier	Membre
Sébastien Orsat	Membre
Artémis Avanesiani	Membre
Christian Mayor	Invité permanent et élu au Comité régional
Pierre-Alain Steiner	Invité occasionnel et représentant du Gouvernement au Conseil régional

SRT Vaud

Marc Oran | *Président SRT Vaud*

Préambule

De manière générale, notre association est active dans deux principaux domaines :

- les manifestations et les séances de la Radio Télévision Suisse Romande (RTSR), de la Radio Télévision Suisse (RTS) et de la Société suisse de radiodiffusion et de télévision (SSR), auxquelles participent essentiellement les membres du comité et les délégués,
- les manifestations, visites ou conférences organisées par le comité et destinées à nos quelque 1'200 membres.

Durant l'exercice écoulé, nous avons eu un engagement dans trois directions principales :

- la défense du service public,
- les conséquences des mesures d'économies instaurées par la SSR-RTS et leurs effets sur les programmes et le personnel,
- le développement du concept de «Valeur publique».

Nos activités

Ce rapport d'activité officiel de la SRT Vaud, pour être conforme aux statuts, porte sur l'année civile 2019, alors que notre programme d'activités commence globalement après l'Assemblée générale 2019, pratiquement après les vacances d'été 2019 pour prendre fin à l'Assemblée générale 2020, soit du 6 juin 2019 au 17 juin 2020.

Durant le premier semestre 2019, nous avons poursuivi les activités prévues en 2018-2019. Nous avons pu adresser aux membres de la SRT Vaud un calendrier des activités 2019 à l'automne 2019 portant sur des séances ou des manifestations du second semestre 2019 (et du premier semestre 2020 que nous retrouverons dans le prochain rapport d'activité).

Médiatic

Nous proposons dans chaque édition du Médiatic une ou plusieurs contribution-s relative-s à nos activités/manifestations.

Pour nos membres nous avons organisé

- deux soirées pizza/pâtes au restaurant La Torre, à Lausanne avec des journalistes et des animateurs de la RTS (17.1.2019 et 21.2.2019),
- une participation en direct à *La ligne de cœur* avec Jean-Marc Richard sur la Première de la RTS pendant trois soirées (17.3, 19.3. et 21.3.2019),
- trois soirées cinéma, en collaboration avec la RTSR : projection de trois films coproduits par la RTS (*Ceux qui travaillent* à La Bobine, au Sentier, le 5.12.2018, *Les Dames*, le 28.3.2019 ainsi que *Le vent tourne* le 10.5.2019, au City Club Pully),
- une visite d'Aquatis (4.4.2019),
- la traditionnelle réception des nouveaux membres de la SRT Vaud et visite de la RTS Radio, avec participation à l'émission Forum (16.5.2019).

Le comité a tenu en 2019 à l'interne

- 5 séances de comité.

Par ailleurs, les membres du comité ont participé à

- une journée institutionnelle de la RTSR,
- un Forum SSR,
- deux séances de la Conférence des présidents des SRT,
- une séance de travail du Comité de sélection du Prix SRT 2019,
- une cérémonie de remise du Prix SRT 2019 à Delémont,
- deux séances du Conseil régional,
- dix séances du Conseil du public,
- deux Assemblées des délégué-e-s,
- trois stands d'information et de recrutement SRT Vaud (Livre sur les quais, etc.).

Nombre de membres au 31 décembre 2019 : 1'207

Membres du comité

Marc Oran	Président, Conseil régional, Conseil du public
Laurent Klein	Vice-président, Conseil régional
Christine Renaudin	Secrétaire
Mélanie Klein	Trésorière
Marc Reitzel	Responsable du fichier des membres
Hildegard Montet	Responsable des stands et de l'intendance
Gérald Nicod	Conseil du public, Assemblée des délégués SSR
Jean-François Jeanrichard	Responsable du courrier, stands
Florence Siegrist	Médiatic

Invités permanents (sans droit de vote)

Pascal Dind	Conseil du public
Jean Jacques Schwaab	Comité régional

3. COMPTES RTSR

	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018	ÉCART COMPTES / BUDGET
A. DÉPENSES DES ORGANES				
1. CONSEIL REGIONAL RTSR				
Conseil régional (jetons, déplacements)	11 560.75	10 000.00	10 179.10	-1 560.75
Conseil régional (séances et divers)	5 720.95	3 500.00	3 437.15	-2 220.95
TOTAL CONSEIL RÉGIONAL RTSR	17 281.70	13 500.00	13 616.25	-3 781.70
2. COMITE RÉGIONAL RTSR				
Présidence et membres	171 834.35	176 500.00	186 062.55	4 665.65
Séances Comité régional	13 742.60	11 000.00	12 074.55	-2 742.60
Rencontres avec les Conseils d'États et divers	2 629.30	3 000.00	-	370.70
TOTAL COMITE RÉGIONAL RTSR	188 206.25	190 500.00	198 137.10	2 293.75
3. CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS SRT				
Conf. Prés. SRT - Jetons et déplacements	4 094.40	4 300.00	5 427.40	205.60
Conf. Prés. SRT - Séances et divers	1 974.75	2 000.00	2 742.70	25.25
TOTAL CONF. DES PRÉSIDENTS SRT	6 069.15	6 300.00	8 170.10	230.85
TOTAL DÉPENSES DES ORGANES	211 557.10	210 300.00	219 923.45	-1 257.10
B. DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION				
4. CONSEIL DU PUBLIC RTSR				
Présidence, vice-présidence et membres	76 082.55	78 800.00	81 514.70	2 717.45
Groupes de travail CP RTSR	19 508.80	18 600.00	19 324.80	-908.80
Séances Conseil du public	6 241.10	8 000.00	6 780.65	1 758.90
TOTAL CONSEIL DU PUBLIC	101 832.45	105 400.00	107 620.15	3 567.55
5. ORGANE DE MÉDIATION				
	22 879.25	33 000.00	33 443.30	10 120.75
TOTAL DÉPENSES DU CONSEIL DU PUBLIC ET DE L'ORGANE DE MÉDIATION	124 711.70	138 400.00	141 063.45	13 688.30

Suite sur la page suivante

	COMPTES 2019	BUDGET 2019	COMPTES 2018	ÉCART COMPTES / BUDGET
C. PROMOTION DES SRT				
6. SOUTIEN SOCIÉTÉS MEMBRES (SRT)	94 764.60	95 100.00	87 703.20	335.40
7. JOURNAL "MÉDIATIC"	57 324.45	65 200.00	61 922.35	7 875.55
8. SITE INTERNET	3 971.50	7 200.00	9 226.70	3 228.50
9. CLUB (activités pour les membres des SRT)	9 844.05	16 000.00	10 655.25	6 155.95
10. JOURNÉE INSTITUTIONNELLE RTSR	12 631.45	15 000.00	-	2 368.55
11. COMMUNICATION	11 983.10	14 000.00	14 331.50	2 016.90
TOTAL PROMOTION DES SRT	190 519.15	212 500.00	183 839.00	21 980.85
D. DÉPENSES GÉNÉRALES				
12. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR				
Total Personnel	622 168.55	601 500.00	613 609.95	-20 668.55
Total Logistique	54 602.85	56 800.00	55 868.85	2 197.15
TOTAL SECRÉTARIAT GÉNÉRAL RTSR	676 771.40	658 300.00	669 478.80	-18 471.40
13. COMPTABILITÉ RTSR	15 000.00	15 000.00	15 000.00	0.00
14. RÉVISION DES COMPTES	5 000.00	4 500.00	4 300.00	-500.00
TOTAL DÉPENSES GÉNÉRALES	696 771.40	677 800.00	688 778.80	-18 971.40
TOTAL DES CHARGES	1 223 559.35	1 239 000.00	1 233 604.70	15 440.65

Affaire traitée par Révision/CO/jo
1/2

Au Conseil régional de la

**Radio-Télévision
Suisse Romande (RTSR)**

Lausanne 2019

Lausanne, le 10 mars 2020/hl

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019, que nous reproduisons en annexe, dont :

- le total du bilan s'élève à	Fr. 1'823'993.55
et dont :	
- le compte de résultat présente pour l'exercice 2019 un bénéfice de	Fr. 15'440.65

porté en augmentation du résultat reporté, qui passe ainsi de Fr. 361'514.65 à Fr. 376'955.30 au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité régional, alors que notre mission consiste à les contrôler et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Ofisa S.A.

Lausanne
Ch. des Charmettes 7
Case postale 7063
CH-1002 Lausanne
Tél. +41 21 341 81 11
Fax +41 21 311 13 51

Genève
Place de Saint-Gervais 1
Case postale 1988
CH-1211 Genève 1
Tél. +41 22 311 24 66
Email fidu@ofisa.ch • www.ofisa.ch

Sion
Av. de la Gare 16
Case postale
CH-1951 Sion
Tél. +41 27 323 78 18



2.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

L'organe de révision

O f i s a S.A.



A. Cottier

Expert-réviseur agréé, réviseur responsable



SEQ Signé avec Skribble selon les normes SCSE
Signature électronique qualifiée de Swisscom



E. Jotterand

Experte-réviseur agréée



SEQ Signé avec Skribble selon les normes SCSE
Signature électronique qualifiée de Swisscom

Annexe : - Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Association RTSR**BILAN**

<i>CHF</i>	31.12.2019	31.12.2018
Débiteur SSR (DG)	1 752 693.85	1 839 459.05
TVA débiteur	9 639.05	8 341.20
Comptes de régularisation actif	61 660.65	-
Actifs circulants	1 823 993.55	1 847 800.25
ACTIFS	1 823 993.55	1 847 800.25
Créancier RTS	1 263 876.75	1 421 168.20
TVA créancier	0.00	0.00
Comptes de régularisation passif	75 612.75	25 838.00
C/C RTS (pmt TVA)	45 888.10	39 279.40
Capitaux étrangers à court terme	1 385 377.60	1 486 285.60
Dette RTS à long terme	61 660.65	-
Capitaux étrangers à long terme	61 660.65	-
Résultat reporté	361 514.65	303 219.35
Bénéfice de l'exercice	15 440.65	58 295.30
Capitaux propres	376 955.30	361 514.65
PASSIFS	1 823 993.55	1 847 800.25

Lausanne, le 8 mars 2020

Association RTSR**COMPTE DE RESULTAT**

<i>CHF</i>	2019	2018
Attribution / recettes	1 239 000.00	1 291 900.00
Produits d'exploitation	1 239 000.00	1 291 900.00
Prestations de tiers	5 000.00	4 000.00
Charges de personnel	616 101.25	607 616.00
Charges d'exploitation	602 458.10	621 988.70
Charges d'exploitation	1 223 559.35	1 233 604.70
Résultat d'exploitation	15 440.65	58 295.30

Lausanne, le 8 mars 2020

4. RAPPORT DU CONSEIL DU PUBLIC

Durant l'année 2019, le Conseil du public (CP) a procédé à l'analyse de 18 émissions et thématiques. Il a également suivi deux formations, l'une sur le journalisme d'investigation, l'autre sur l'accessibilité des programmes aux personnes atteintes de handicaps sensoriels.

De manière générale, il a pu constater le constant souci de qualité qui anime les professionnels, avec des résultats globalement à la hauteur des exigences du mandat de service public. De l'actualité à la fiction, en passant par le divertissement ou les nouveaux formats pensés pour le web, le CP a fait un tour d'horizon comprenant valeurs sûres et innovations.

Les formats pensés pour l'Internet ont d'ailleurs représenté un tiers des analyses, ce qui témoigne de l'intérêt du CP pour l'approche trimédiale de la RTS. Par ailleurs, cette évolution est aussi le signe de notre époque, où la consommation linéaire des programmes (selon l'horaire de la grille) est en passe d'être supplantée par l'accessibilité des émissions via la toile.

Les élections fédérales ont également occupé une bonne place cette année, compte tenu du nombre d'émissions dédiées à ce temps fort de notre système démocratique. Le CP a également salué la qualité de l'émission *Caravane FM*, qui lui semble correspondre parfaitement à l'esprit d'un média de service public, mais s'est montré plus réservé sur *Mauvaise Langue*, qui mériterait plus d'audace à ses yeux.

Enfin, le CP s'est livré à l'analyse nationale de la chronique *Les Autres*. Celle-ci a permis de dégager des remarques communes, montrant une convergence des exigences entre les différents Conseils du public de Suisse.

Points forts

La RTS sur le web

Les émissions conçues pour être mises en ligne sont en augmentation, suivant l'évolution des habitudes du public, tout comme les émissions déjà bien ancrées se repensent par rapport à la toile. Il en va ainsi de la nouvelle version de *Forum*, désormais filmée, comme des podcasts natifs qui ont vu le jour. D'autres manières de faire de la radio, de rendre les programmes accessibles et de chercher à être présents là où se trouve désormais une partie toujours plus importante du public.

Le souci d'explication des choix rédactionnels trouve également sa place sur les réseaux sociaux, avec *Info Verso*, qui permet aux auditeurs, téléspectateurs et internautes d'interpeller directement les rédactions sur leur travail.

Ces nouveaux formats touchent également la télévision, comme en témoignent les actualités vidéo en continu, qui permettent de se tenir informé sur plusieurs plateformes et se joignent ainsi à *Nouvo*, qui vise un public plus jeune.

Ces évolutions sont suivies avec intérêt par le CP, dont les travaux évoluent, eux aussi, avec les habitudes du public

La fiction produite

Ces dernières années, le CP a suivi l'évolution des coproductions de fictions dans le domaine en plein essor des séries télévisées. Il a pu constater que la RTS a su trouver son chemin au milieu d'une offre de plus en plus foisonnante, en misant sur la création de formats plus courts (entre 6 et 8 épisodes), plutôt que sur une déclinaison sur plusieurs saisons d'une même série. Même si cette ligne artistique n'empêche pas des suites (à l'instar de *Quartier des banques*), elle encourage la créativité et fait confiance à des auteurs, réalisateurs et acteurs romands, tout en s'appuyant parfois sur des coproductions avec la France ou la Belgique.

Le CP tient à saluer cette volonté d'innovation et la qualité générale des productions maison. La série *Double Vie*, analysée cette année, est emblématique de ce saut qualitatif et témoigne des ressources et talents présents en Suisse romande.

Couverture des « Affaires »

L'année 2019 aura été marquée par plusieurs affaires qui ont secoué le monde politique romand. Loin d'être dépourvus d'enjeux, surtout en année électorale, ces événements ont suscité plusieurs remarques, parfois des intéressé-e-s mêmes, sur la couverture médiatique qui en fut faite, allant parfois jusqu'à parler d'un « acharnement médiatique ».

Le CP a tenu à se pencher sur ces questions, procédant à une analyse détaillée de la couverture par la RTS de ces différents cas. Il a pu ainsi déterminer que si certaines affaires avaient bénéficié d'une importante couverture, celle-ci était avant tout déterminée par l'importance des faits reprochés et ensuite que s'il y a eu « feuilleton », ça n'était pas de son fait, mais lié à la sortie au compte-gouttes d'informations nouvelles. Il a également pu constater que les prises de positions relayées par la RTS étaient équilibrées entre partisans et détracteurs des personnalités mises en cause. De là, il a estimé que non seulement le traitement de ces affaires par la RTS ne relevait en aucune façon d'un acharnement, mais était, qui plus est, proportionné par rapport à leur incidence sur la conduite des affaires publiques.

Relations avec les professionnels

Le CP tient à souligner le climat propice au débat qui prévaut de manière générale avec les professionnels de la RTS. Il tient plus particulièrement à remercier la Directrice du département Société & Culture ainsi que le Directeur du département Actualité & Sport pour leur grande disponibilité et à saluer l'ouverture d'esprit des producteurs, animateurs, chefs d'antenne et rédacteurs en chef venant discuter de ses analyses.

Il remercie également vivement le secrétariat de la RTSR, et plus particulièrement Mmes Eliane Chappuis, Dominique Lienher et Sabrina Allaman, pour leur précieux appui.

Emissions et thématiques analysées

- Chronique Les Autres
- Actualités vidéo en continu
- Info Verso
- Couverture RTS des affaires récentes concernant les frais personnels des politiciens et hauts fonctionnaires
- Mauvaise Langue
- Caravane FM
- La Matinale 05h00-06h30 de La 1ère
- La plateforme RTSCulture
- Egosystème
- Double Vie
- Une seule planète
- Matinale 6h-9h de Couleur 3
- Babel
- Voix Off
- Podcast Mystificascience
- Couverture des élections fédérales 2019
- Forum
- 120 Minutes

Tous les rapports concernant les émissions et thématiques traitées sont disponibles sur www.rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emission/

Matthieu Béguelin

Président du Conseil du public RTSR

5. RAPPORT DE L'ORGANE DE MEDIATION

« Quand tout le monde est du même avis, c'est que personne ne réfléchit beaucoup. »
Walter Lippmann

« Les faits ne pénètrent pas dans le monde où vivent nos croyances. »
Marcel Proust, *Du côté de chez Swann*

I. Remerciements

Je remercie tout d'abord Mesdames Eliane Chappuis et Dominique Lienher de la RTSR pour leur agréable et efficace collaboration et pour avoir assuré le lien entre mon activité et celle des autres organes de la RTSR.

Mes remerciements vont également au président du Conseil du public, Monsieur Matthieu Béguelin ainsi qu'à ses membres pour le renouvellement de leur confiance.

J'en profite pour témoigner ma reconnaissance à Mesdames Michèle Steudler et Anaïs Fontaine, respectivement cheffe et collaboratrice du service des Affaires juridiques de la RTS, ainsi qu'à Madame Béatrice Jéquier, adjointe de la Direction Actualité et Sports de la RTS, pour leur implication dans le suivi des cas de médiation et les discussions constructives que nous avons eues.

Je n'oublie pas de saluer la participation active de tous les responsables, producteurs et journalistes de la RTS qui ont été sollicités dans le cadre des processus de médiation, en particulier ceux qui ont accepté de venir discuter autour d'une table lors des séances de médiation.

Enfin, je relève la contribution des auditeurs, téléspectateurs et utilisateurs des autres services journalistiques de la RTS, qui ont pris le temps d'expliquer leur mécontentement et d'émettre leur avis critique envers certaines émissions. Au-delà des particularités de chaque cas, les démarches individuelles du public permettent à la RTS d'avoir un retour constructif sur ses programmes et lui donne quelques pistes pour améliorer la qualité de son service public.

Toutes les personnes citées ont contribué à ce que je puisse mener mon activité de médiatrice dans de bonnes conditions et que le processus devant l'Organe de médiation puisse être un espace de dialogue entre la RTS et son public et permette de limiter les plaintes subséquentes auprès de l'Autorité Indépendante d'Examen des Plaintes (AIEP).

II. Première partie : gestion courante de l'Organe de médiation

En dehors du traitement des réclamations au sens de l'art. 91 de la Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), la gestion courante de l'Organe de médiation a impliqué en 2019 les activités suivantes :

1° Courriels

Depuis la mise en ligne d'un formulaire de contact pour déposer une réclamation devant l'Organe de médiation, la médiatrice reçoit moins de courriels qui n'entrent pas dans son champ de compétence. Il reste néanmoins quelques messages électroniques avec des contenus divers, par exemple des critiques plus larges que les griefs des articles 4 et 5 LRTV, des demandes de contact, des informations sur des événements à couvrir, des problèmes techniques de réception, voire quelques insultes et coups de gueule. Les expéditeurs sont pour la plupart redirigés vers les services compétents.

2° Rencontre entre les médiateurs des Médias Francophones Publics (MFP)

Du 3 au 5 avril 2019, la médiatrice a rencontré à Genève ses homologues français, belge et canadien. Les échanges sur les pratiques respectives ont été riches d'enseignements. La rencontre ayant eu lieu à Genève, les personnes suivantes ont pu participer activement à l'une

ou l'autre des sessions permettant de donner une information vivante du fonctionnement de la médiation en Suisse romande : Madame Eliane Chappuis de la RTSR, Mesdames Béatrice Jéquier, Michèle Steudler et Anaïs Fontaine de la RTS, Madame Ilaria Tassini Jung et Monsieur Séphane Werly de l'AIEP. La relation avec les publics a été au cœur des discussions.

3° Auditions de candidats pour le Conseil du public

En date des 7 juin, 24 et 30 septembre, ainsi que le 15 novembre 2019, la médiatrice a auditionné à Neuchâtel et Lausanne avec le Président et un membre élu du Conseil du public des nouveaux candidats pour le Conseil du public.

III. Seconde partie : traitement des réclamations au sens des art. 91ss LRTV par l'Organe de médiation

Dans ce chapitre, seules les réclamations au sens des art. 91ss LRTV et entrant donc dans le champ de compétence de l'Organe de médiation seront développées et retenues pour les statistiques.

A titre informatif, il convient de mentionner que l'Organe de médiation a reçu en 2019 une réclamation qui a dû être déclarée irrecevable, le réclamant ayant refusé de donner ses coordonnées complètes et de reformuler ses propos sans insultes. Par ailleurs, l'Organe de médiation a prêté son concours pour des échanges autour de deux courriels de téléspectateurs qui concernaient le nucléaire (l'un sur l'élimination des déchets radioactifs et l'autre sur la révision de la Loi sur le CO2).

En 2019, l'Organe de médiation a traité 3 réclamations qui avaient été déposées en 2018 et a reçu **21 nouvelles réclamations**, soit 14 de moins qu'en 2018. A fin 2019, il restait 3 réclamations en cours.

A noter qu'un réclamant a déposé trois réclamations et un autre réclamant deux.

La Télévision (RTS 1) a été visée à 10 reprises (52.63 %), la Radio (La Première) à 5 reprises (26.32 %) et les autres services journalistiques (RTS Info) à 4 reprises (21.05 %). Par ailleurs, deux réclamations visaient l'ensemble des programmes, l'une au sujet du retrait des troupes américaines de Syrie et l'autre sur l'accès aux programmes des petits partis lors des élections fédérales.

Les réclamations en lien avec la télévision sont en diminution, alors qu'elles sont en augmentation contre des publications conçues par la rédaction et parues dans les autres services journalistiques de la RTS. Le nombre de réclamations concernant la Radio est stable.

Réclamations concernant la Télévision	
19:30	7
Temps présent	2
Infrarouge	1

Réclamations concernant la Radio	
La Matinale	4
Médialogues	1

Réclamations concernant les autres services journalistiques	
RTS Info	4
Réclamations concernant l'ensemble des programmes	
	2

Les émissions en lien avec l'actualité sont concernées de façon prépondérante sans toutefois pouvoir établir une tendance sur les sujets visés qui étaient divers et variés.

Concernant les griefs invoqués en 2019, c'est toujours le principe de **la présentation fidèle des faits de l'art. 4 al. 2 LRTV**, avec ses sous-catégories (libre formation de l'opinion, diligence, véracité et transparence), qui a été invoqué dans la grande majorité des cas, suivi par le principe du reflet de **la diversité des événements et des opinions de l'art. 4 al. 4 LRTV**. A noter que certaines réclamations faisaient référence à ces deux principes. Le principe **du respect des droits fondamentaux de l'art. 4 al. 1 LRTV**, avec ses sous-principes (dignité humaine et non-discrimination) a été invoqué deux fois.

L'art. 4 al. 3 LRTV qui dispose que les émissions ne doivent pas nuire à la sûreté intérieure ou extérieure de la Confédération ou des cantons ni à leur ordre constitutionnel ainsi que l'art 5 LRTV protégeant les mineurs n'ont pas été invoqués.

Concernant ces griefs, il a été privilégié de ne pas citer pour chaque cas de médiation décrit ci-dessous la base légale applicable, mais plutôt de résumer en quelques mots les doléances des réclamants, en restant au plus proche des formulations utilisées. L'anonymat des réclamants ainsi que la confidentialité des discussions qui ont eu lieu et des termes de l'accord qui a été trouvé ont été maintenus.

Quant au mode de traitement, sur les 21 nouvelles réclamations de 2019, le processus de médiation a été mené 5 fois au moyen d'une séance de médiation et 16 fois par écrit. Concernant les 3 réclamations datant de 2018 et qui ont été finalisées en 2019, 1 réclamation a été traitée par une séance de médiation et les 2 autres par écrit.

Quand le processus a eu lieu par écrit, le courrier de la RTS ne s'est pas toujours limité à donner des explications ; il pouvait aussi parfois contenir des excuses, la reconnaissance d'un manquement et/ou une rectification. Il en va de même pour les séances de médiation qui ne se sont pas toujours limitées à un échange de points de vue.

Par rapport aux 3 réclamations de 2018, celle qui a été traitée lors d'une séance de médiation n'a pas permis de satisfaire le réclamant qui a poursuivi ses démarches auprès de l'AIEP, laquelle a toutefois rejeté la plainte. Pour les deux processus qui ont eu lieu par écrit, un réclamant a refusé une rencontre en bilatéral proposée par la RTS et a retiré sa réclamation, tandis que l'autre réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS mais a renoncé expressément à saisir l'AIEP.

Par rapport aux 16 processus écrits de 2019, 2 étaient toujours en cours de traitement à la fin 2019. Sur les 14 cas qui ont pu être finalisés : 2 réclamants ne se sont plus manifestés suite aux explications de la RTS ; 12 ont exprimé leur insatisfaction suite aux explications de la RTS, mais se sont positionnés de différentes manières : 1 réclamant a retiré sa réclamation, 1 réclamant a refusé de rencontrer la RTS, 5 réclamants ont expressément renoncé à saisir l'AIEP, 5 réclamants se sont réservé le droit d'agir devant l'AIEP, mais seuls 2 l'ont fait.

A noter que toutes les plaintes devant l'AIEP qui étaient mentionnées dans les rapports 2017 et 2018 et qui étaient toujours en cours à fin 2018, ont été rejetées dans le courant 2019.

A préciser encore qu'un réclamant s'est fait représenter et accompagner par un avocat et que sur les 21 nouvelles réclamations, 5 réclamants étaient personnellement concernés par l'émission de la RTS. Pour les séances de médiation, la délégation de la RTS est en principe composée de 3 personnes : un représentant de l'émission visée par la réclamation ; un représentant de la direction Actualité et Sports pour une vision transversale et à long terme des programmes ainsi qu'un représentant du service juridique pour les aspects légaux qui pourraient se poser. Le public féminin s'est toujours peu manifesté dans le cadre du processus

de médiation mis en place par la LRTV et, en 2019, seules deux réclamations émanaient du public féminin.

1° Réclamations déposées en 2018 et finalisées en 2019 (3)

RTS 1, *Mise au point* du 14 octobre 2018 (reportage sur le groupe Orllati)

Pour le réclamant, l'émission postule qu'il existe « une méthode Orllati » consistant notamment à sous-facturer, laquelle permettrait à l'entreprise de faire de gros bénéfices là où ses concurrents sont à la traîne. Par ailleurs, à diverses reprises, le montage de l'émission et les propos qui y sont tenus par divers intervenants manipulent la réalité et donne une image négative de l'entreprise Orllati. Au final, l'émission pêche par une enquête à charge et bâclée présentant des faits faux ou tronqués et ne permettant pas au public de se faire librement son opinion.

Une séance de médiation a eu lieu à Lausanne en date du 12 décembre 2019, mais les parties n'ont pas trouvé d'accord. Le réclamant a saisi l'AIEP qui a rejeté sa réclamation par 6 voix contre 3.

RTS Info, reportage du 7 novembre 2018 (Le procès des « 7 de Briançon », un enjeu par-delà des frontières)

Pour le réclamant, les informations données contreviennent au principe de la diversité des opinions, car le sujet est essentiellement traité selon le point de vue des personnes se retrouvant devant le tribunal correctionnel de Gap, sans que les actions de ces personnes ne soient remises en question. Par ailleurs, le réclamant relève le manque d'impartialité du reportage en raison des questions posées lors de l'interview de Cédric Herrou, questions qui n'abordent pas plus largement les thèmes en lien avec l'arrivée de migrants en Europe, laissant ainsi penser que le journaliste considère que l'action menée par les personnes incriminées est fondamentalement juste.

Le processus de médiation a dans un premier temps eu lieu par écrit. Une rencontre en bilatéral, sans l'intervention de la médiatrice, a été proposée au réclamant. Finalement, le réclamant a décliné l'invitation à échanger en bilatéral avec Laurent Caspary et a retiré sa réclamation.

RTS 1, *Temps présent* du 29 novembre 2018 (« Césarienne, une épidémie contre nature »).

Dans ce reportage, différentes données statistiques sont citées, portant sur la proportion d'accouchement par voie basse ou par césarienne. Des spécialistes interviennent en soulignant que l'accouchement par voie basse présente des risques. Le réclamant reproche à la RTS de n'avoir pas indiqué le taux de mortalité concernant les accouchements par voie basse à l'hôpital de Delémont et de s'être contentée d'indiquer que le taux d'accouchement par césarienne est bas à l'hôpital de Delémont. Pour lui, le reportage manque ainsi de transparence, est lacunaire et arbitraire, donnant une image tronquée de la réalité aux téléspectateurs. Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS, mais a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

2° Réclamations déposées et clôturées en 2019 (18)

RTS diverses émissions du 20 au 23 décembre 2018

Le réclamant critique la couverture par la RTS du retrait des troupes américaines de Syrie. Pour lui, la RTS se contente de dissenter longuement sur les conséquences supposées néfastes de ce retrait en manquant d'évoquer que la présence américaine en Syrie était illégale et que dès lors le retrait ne fait que suivre ce que demande le droit international.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS mais a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, 19:30 du 4 janvier 2019 (Les gilets jaunes en France : L'arrestation d'Eric Douet, visage du mouvement, alimente la polémique)

Le réclamant revient sur le passage suivant : « Eric Douet, une figure controversée. Interpellé deux fois déjà. Il a notamment lancé un appel au putsch sur un plateau de télévision et il doit encore être jugé pour avoir porté une matraque artisanale, lors d'une manifestation. » Or, pour le réclamant, Eric Douet n'a jamais appelé au putsch.

Il a simplement expliqué vouloir investir l'Elysée, symbole du gouvernement, pour être écouté. De plus, Eric Douet a toujours insisté sur la non-violence et une démocratie directe, position qui va à l'encontre donc d'un coup de force armé, comme prétendu par la RTS.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS mais a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, Infrarouge du 23 janvier 2019 (L'Europe envers et contre tous ?)

Pour le réclamant, le plateau était déséquilibré avec 3 invités pro Union Européenne, sans compter la correspondante de la RTS à Bruxelles. Il n'y avait qu'une personne avec un avis opposé qui a en plus été interrompue à plusieurs reprises par le journaliste animateur qui a laissé la majorité du temps de parole aux pro Union Européenne, dont l'invité vedette M. Lévy. Le réclamant s'insurge contre le fait que la RTS déroule un tapis rouge à M. Lévy, qui pour lui est un imposteur intellectuel et à l'origine des pires conflits du 20-21 siècles dont l'Union Européenne a été partie prenante (Yougoslavie, Libye et Ukraine). Pour lui, c'est une atteinte à la démocratie et une violation de la LRTV, de la concession de la RTS et de la Charte des Nations Unies.

Le processus a d'abord eu lieu par écrit, puis une séance de médiation a eu lieu à Lausanne le 15 avril 2019. Le réclamant, même s'il n'était pas pleinement satisfait par les réponses apportées par la RTS, a estimé avoir pu procéder à un dialogue constructif et a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS La Première, La Matinale du 1er février 2019 (« La chronique culturelle - La science-fiction pour sensibiliser au changement climatique » de Anne Laure Gannac)

De manière générale, le réclamant s'insurge contre le déferlement sur la RTS d'informations totalement partisans sur la cause climatique. Pour lui, la RTS fait campagne pour les Verts de façon éhontée en prenant fait et cause pour les adeptes du dérangement climatique et essaie de faire de chaque auditeur un manifestant du climat. Concernant l'émission en particulier, il pointe du doigt l'intervention d'Anne Laure Gannac qui veut amener les gens à se révolter contre le changement climatique alors que c'est une question avant tout scientifique. Le réclamant mentionne que selon les calculs du Prof Reinhart de l'EPFL, il est démontré que le CO2 ne peut pas agir comme gaz à effet de serre et qu'il faut donc chercher ailleurs les causes du réchauffement climatique.

Suite aux explications de la RTS, le réclamant a décidé de ne pas poursuivre le processus de médiation, tant les points de vue exprimés par la RTS étaient éloignés des siens. Il a donc retiré sa réclamation.

RTS 1, 19:30 du 6 février 2019 (René Nordmann : Ce n'est pas le moment de perdre les nerfs. Il faut entrer dans une logique de coopération)

Pour le réclamant, le présentateur n'a pas fait son travail en laissant son invité déformer la vérité sans le reprendre, laissant ainsi M. Nordmann affirmer que le référendum contre la loi sur les armes automatiques était lancé par l'UDC, ce qui n'est pas vrai et que ce parti ne s'est pas encore prononcé officiellement sur le sujet. Pour lui, lier le référendum à l'UDC est une manœuvre destinée à fausser l'opinion publique.

Le réclamant n'a pas été satisfait par les premières explications de la RTS mais n'a pas souhaité rencontrer les représentants de celle-ci.

RTS 1, Temps présent du 28 février 2019 (Esclaves sexuelles de l'Eglise)

Pour le réclamant, l'émission est 100% à charge contre l'Eglise avec une enquête unilatérale résultant en une entreprise de démolition totale. Il regrette le manque de contrepoids et de

débat ainsi que les raccourcis et les amalgames utilisés, notamment par rapport à la séquence sur les avortements.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait et s'est réservé le droit de porter plainte à l'AIEP, ce qu'il n'a finalement pas fait.

RTS Info, « De jeunes Alémaniques se disputent le titre de 'Bronx' pour leurs communes » du 6 mars 2019

Pour le réclamant, le titre de cet article viole l'art. 4 LRTV en induisant le public en erreur dans le sens où il donne faussement à croire que les violences relatées de Spreitenbach sont le fait de jeunes du pays, alors que ce n'est pas vrai.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et s'est réservé le droit de déposer plainte à l'AIEP. Le traitement de sa plainte par l'AIEP était toujours en cours à la fin 2019.

RTS 1, 19:30 du 15 mars 2019 « Carnage dans 2 mosquées à Christchurch en Nouvelle-Zélande : 49 morts et des dizaines de blessés ».

Le réclamant reproche au commentaire de Viviane Gabriel disant « 49 personnes ont été tuées, parmi lesquelles des femmes et des enfants » d'être discriminatoire et susceptible d'attenter à la dignité des personnes de genre masculin. Pour lui, il faut s'interroger sur l'utilité de ces précisions et sur le message que ces dernières impliquent. Pour lui, la précision « dont des femmes et des enfants » remonte à des temps anciens et avait pour but, dans les conflits armés, de souligner le caractère criminel d'actes s'attaquant aux femmes et aux enfants qui ne portaient pas d'armes, tandis que les hommes étaient eux généralement armés et en mesure de se défendre.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et s'est réservé le droit de déposer plainte à l'AIEP, ce qu'il n'a finalement pas fait.

RTS Info, « Le cannabis fortement dosé augmente le taux de psychose dans la population » du 21 mars 2019

Pour le réclamant, cette parution viole l'art. 4 LRTV en induisant le public en erreur à deux égards : d'une part, l'article ne précise pas que les sujets étudiés dans l'étude évoquée par la RTS étaient déjà sujets à des psychoses étrangères à la consommation de cannabis et, d'autre part, l'information que le principe actif du chanvre indien est le THC est fautive, car il s'agit de la résine, selon la Loi fédérale sur les stupéfiants et la science.

Le processus de médiation a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait par les explications de la RTS et s'est réservé le droit de déposer plainte à l'AIEP. Le traitement de sa plainte par l'AIEP était toujours en cours à la fin 2019.

RTS La Première, Médialogues du 6 avril 2019 (Comment les éditeurs se positionnent-ils face aux récentes attaques judiciaires dont font l'objet des journaux romands ?)

Pour le réclamant, l'émission avait un parti pris inadmissible qui n'est pas compatible avec le service public. Pour lui, il s'agissait plutôt d'un monologue entre journalistes qui s'auto-congratulent, plutôt qu'un dialogue neutre et impartial. Par ailleurs, pour lui, la RTS n'a pas présenté l'ensemble de la situation et a dénigré M. Pascal Broulis.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS La Première, La Matinale du 9 avril 2019 (La signature de Muriel Ballaman et intervention de Stéphane Deleury : « Les référendums à 50'000 signatures, c'est du passé » en lien avec le référendum proposé par l'Union démocratique fédérale (UDF) qui s'oppose à la révision de la norme pénale antiraciste qui sanctionne l'homophobie.)

Quatre réclamants se sont joints pour critiquer les propos tenus par Muriel Ballaman dans son intervention qui, selon eux, sont partiels et simplistes en ce qu'ils concernent l'intention des référendaires. Pour eux, les intentions des référendaires sont honorables et utiles pour le débat politique et le progrès social, car ils permettent de garder la liberté d'opinion et d'expression

sans que l'esprit critique soit taxé d'homophobie. Les réclamants ont également avancé que le fait de laisser entendre dans l'intervention de Stéphane Deleury que l'UDF était un parti insignifiant, en se référant à son score électoral, relevait d'un humour malvenu au regard de la réussite de son action référendaire et témoignait de la préférence de la Rédaction.

Le processus a eu lieu par écrit. Les réclamants n'ont pas été satisfaits mais ont renoncé à poursuivre leurs démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, Le 19:30 du 6 mai 2019 (interview de la sociologue Mallory Schneuwly Purdie sur le ramadan)

Le réclamant reproche à l'émission de donner une image de liberté de l'Islam par rapport à l'accomplissement des rites religieux, en cachant l'absence de liberté dans les pays musulmans. Il cite la presse suisse romande qui s'est fait l'écho de poursuites pénales encourues dans les pays musulmans par ceux qui observent mal le ramadan : par exemple, un étudiant condamné en Tunisie à 1 mois de prison pour avoir mangé pendant le ramadan et un jeune homme condamné à 5 ans de prison en Egypte pour les mêmes motifs.

Le processus a eu lieu par écrit. Suite aux explications de la RTS, le réclamant ne s'est plus manifesté.

RTS Info du 25 mai 2019 (« Le groupe islamique est une émanation de la CIA »)

Le réclamant reproche à la RTS d'avoir laissé les propos tenus par son invité M. Corm sans les rectifier. M. Corm fait référence à Israël comme un pays d'apartheid, alors que, selon le réclamant, la réalité vécue dans ce pays est tout autre. Par ailleurs, le réclamant se plaint que la RTS est partielle et ne diffuse que des informations anti-israéliennes. Il demande également que la RTS ne parle plus de la Cisjordanie comme territoire palestinien occupé, mais comme territoire disputé.

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait mais a renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, Temps présent du 16 mai 2019 (50 ans : Les Romands dans l'œil de Temps présent (5/5) De l'ombre à la lumière, le grand coming out des homosexuels)

La réclamante a invoqué une violation de l'art. 4 LRTV sous l'angle du respect des droits fondamentaux (respect de la dignité humaine et non-discrimination). Pour elle, l'émission ne respecte pas le genre d'une personne mentionnée dans le reportage en la nommant par son prénom masculin d'avant et en s'y référant par le mot « frère » et le pronom « il », au lieu d'utiliser son nouveau prénom féminin et d'utiliser le mot « sœur » et le pronom « elle », ce qui est un non-respect de la transition de genre effectuée par cette personne. Par ailleurs, elle mentionne que le terme « transexuel.les » devrait être remplacé par le terme de « transgenres » qui est plus respectueux et pas limité aux organes.

Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 2 septembre 2019. La réclamante a été satisfaite et a expressément renoncé à poursuivre ses démarches auprès de l'AIEP.

RTS 1, 19:30 du 10 juin 2019 (Les substances suspectes sur les aires de jeux)

Les réclamants invoquent tout d'abord une atteinte aux droits fondamentaux par le fait que la RTS a, contrairement à ce qu'elle aurait assuré lors du tournage, choisi de diffuser une séquence où la collaboratrice interviewée de l'Office Fédéral de la Santé Publique est mal à l'aise et ne sait pas répondre. D'autre part, les réclamants estiment que le reportage laisse ainsi une image biaisée au public car la thématique juridique sur laquelle la RTS met l'accent n'a pas d'incidence sur la santé des enfants.

Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 28 novembre 2019. Les réclamants ont été satisfaits et ont expressément renoncé à poursuivre leurs démarches auprès de l'AIEP.

Programmes de la RTS dans le cadre des élections fédérales de la RTS

Le réclamant a questionné la RTS sur ses pratiques par rapport à l'invitation des petits partis lors des émissions couvrant les élections fédérales. La RTS a fourni les directives de la SSR et les règles de la RTS édictées en matière d'accès aux programmes pour les élections fédérales, lesquelles sont communiquées aux partis et candidats. Selon les critères établis par

la RTS pour participer aux émissions électorales, il faut soit avoir un siège au conseil national, soit que le parti ait obtenu 7 % aux dernières élections au Grand conseil. Les partis et candidats ne répondant pas à ces critères ne participent pas aux émissions électorales de la RTS, mais prennent part aux espaces de programme diffusés par la RTS à la radio, à la télévision et sur le web. Les critères de la RTS ont obtenu l'aval de l'AIEP.

Le réclamant ne s'est plus manifesté

RTS La Première, la Matinale du 17 septembre 2019 (« Ici la Suisse – Mobilisation contre l'abattage d'arbres à Genève »)

Les réclamants reprochent tout d'abord au reportage de laisser croire aux auditeurs que les riverains interrogés l'ont tous été au Chantier des Allières au centre-ville de Genève alors que le journaliste a changé de lieu pour questionner des passants à la Promenade Charles-Martin distante de plusieurs centaines de mètres des Allières et dont la problématique est différente puisqu'il n'y a pas d'abattage d'arbres prévu à cet endroit, la Promenade étant protégée par un plan de site. Par ailleurs, le reportage omet de mentionner certains éléments déterminants comme le fait que les arbres abattus ou à abattre se trouvent sur des parcelles privées et non dans des espaces publics (parcs et jardins) et que les arbres abattus seront replantés. Les réclamants s'étonnent que la parole n'ait pas été donnée au Conseil d'Etat, au Département concerné, à M. Antonio Hodgers ou encore à la Ville de Genève.

Pour les réclamants, le reportage donne ainsi une fausse impression au public et ne lui donne pas tous les éléments lui permettant de se faire librement son opinion.

Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 29 novembre 2019. Les réclamants ont été satisfaits et ont expressément renoncé à poursuivre leurs démarches auprès de l'AIEP.

RTS Info, La cigarette électronique fait toujours plus de morts aux USA du 7 octobre 2019

Pour le réclamant, cette parution comporte une erreur. L'information que le principe actif du chanvre indien est le THC est fautive, car il s'agit de la résine, selon la Loi fédérale sur les stupéfiants et la vérité scientifique de la pharmacologie. Le réclamant attend de la RTS qu'elle ne répète pas une erreur de fait, quand bien même tout le monde la commet. Le réclamant avait déjà rendu attentif la RTS à cette erreur à l'occasion d'une autre réclamation (cf. ci-dessus).

Le processus a eu lieu par écrit. Le réclamant n'a pas été satisfait et s'est réservé le droit de saisir l'AIEP, ce qu'il n'a finalement pas fait.

3° Réclamations déposées en 2019 et toujours en cours de traitement (3)

RTS 1, 19:30 du 5 septembre 2019 (« L'Etat du Michigan aux Etats-Unis va interdire à la vente les recharges aromatisées pour cigarettes électroniques » et interview de Jean-Paul Humair intitulée « Jean-Paul Humair, médecin HUG : « On a des connaissances fragmentaires sur cette épidémie »)

Pour le réclamant, la RTS a trafiqué une interview originellement faite par CBS pour en modifier le sens et présenter une information biaisée au public sur le vapotage. Pour lui, la RTS affirme que la maladie pulmonaire du jeune homme filmé provient de sa consommation de vapotage de la marque Juul depuis un an, mais passe sous silence le fait que la victime vapote depuis deux ans sans problèmes et que surtout elle a reconnu devant les caméras de CBS avoir aussi consommé des liquides frelatés et illicites au THC provenant du marché noir les mois qui ont précédé sa crise de détresse respiratoire. Pour le réclamant, le sujet de la chaîne américaine montre clairement que le problème est très probablement lié à un additif utilisé par les dealers pour tromper leurs clients sur la qualité de leur marchandise. La RTS a utilisé les mêmes images et éléments de l'interview, mais en coupant tous les passages concernant les produits illégaux. Pour le réclamant, la RTS induit ainsi le public en erreur.

Le processus était toujours en cours à la fin 2019.

RTS 1, 19:30 du 23 septembre 2019 (reportage de Valérie Gillioz : Les services de renseignements suisses -SRC- auraient surveillé une Conseillère nationale -Mme Kiener Nellen-. La révélation rappelle le scandale des fiches ; suivi de l'interview de l'ancien conseiller national socialiste Andreas Gross)

Le réclamant figure parmi les personnes qui ont été interrogées par Valérie Gillioz, mais dont l'intervention n'a pas été gardée pour le reportage. Le point de vue du réclamant était que le SRC n'avait pas violé la loi et qu'il gardait toute sa confiance. Pour lui, le sujet où n'apparaissent au final que les interviews de Mme Margret Kiener Nellen et de M. Carlo Sommaruga, tous deux conseillers nationaux PS, et qui est suivi d'une longue interview de l'ancien conseiller national socialiste Andreas Gross, ne donne la parole qu'à des personnes étant très critiques avec le SRC. Par ailleurs, le reportage laisse entendre que tous les élus fédéraux sont du même avis alors que tel n'est pas le cas. Pour le réclamant, le reportage est ainsi tendancieux, déséquilibré et ne laisse pas le public se faire sa propre opinion. Une séance de médiation a eu lieu à Genève le 28 novembre 2019 et les discussions étaient toujours en cours à la fin 2019.

RTS La Première, La Matinale des 18 et 20 novembre 2019 (signature de Thibaud Schaller « En Suisse, le pouvoir se partage » et de Vincent Bourquin « Regula Rytz doit prendre ses responsabilités »)

Pour le réclamant, les rédacteurs de l'émission ont laissé transparaître un contentement évident après le succès des partis verts aux élections fédérales, et ce en ligne avec leur penchant politique qui transparaît du rabâchage médiatique et du climat anxigène entretenu par la RTS au sujet du climat avant les dites élections. Pour lui, le seul but de la RTS est de promouvoir la nomination d'un conseiller fédéral vert quitte à se livrer à une démolition en règle des partis et élus en place, en particulier du Conseiller fédéral Ignazio Cassis, et ce sans apporter la moindre preuve d'affirmations dévalorisantes faites à l'emporte-pièce.

Le réclamant se demande comment la RTS peut ainsi prétendre contribuer à la libre formation de l'opinion publique et refléter équitablement la diversité de celle-ci. Pour lui, la RTS devrait mieux contrôler, corriger ou au besoin sanctionner de tels comportements de la part de ses rédacteurs ou alors veiller à un meilleur équilibre des tendances au sein des responsables des rédactions.

IV. Conclusion

Cette année encore, les processus de médiation ont surtout eu lieu par écrit. Une séance de médiation a été organisée dans seulement 25 % des cas environ.

Cela étant, pour faire écho à la citation de Walter Lippmann, dans toutes les rencontres de médiation qui ont eu lieu, la confrontation des points de vue a été enrichissante pour les deux parties.

Il convient de relever l'investissement et la responsabilisation des personnes qui ont pris part au dialogue en osant chacune exposer son contexte, expliquer ses attentes, exprimer son ressenti et expliciter son point de vue.

Cette subjectivité prend tout son sens en médiation et la réalité vécue par chacun ne peut évoluer qu'en se dévoilant et en se mesurant à celle de l'autre.

Cet exercice est malheureusement plus stérile lors de processus écrits dont les échanges restent circonsciés, voire figés à des aspects plus concrets.

Or, pour reprendre l'idée exprimée dans la citation de Marcel Proust, présenter des éléments factuels ne parvient pas facilement à passer la frontière des opinions.

Raymonde Richter
Médiatrice RTSR

6. RAPPORT DE LA RTS SUR LA QUALITÉ ET LA RÉALISATION DU MANDAT DE SERVICE PUBLIC

Assurance qualité: méthodes, enseignements, mesures

En 2019, la RTS a réorganisé son contrôle qualité et l'a intégré au processus de « commissioning » introduit en octobre de la même année. Le responsable de ce processus sert d'interface entre les commandes et la production de programmes. Il accompagne tous les nouveaux projets éditoriaux. En agissant proactivement, il peut mieux estimer les compétences internes, rapprocher les spécialistes et surveiller la mise en œuvre des projets. De l'idée à la diffusion, il intègre en son sein tout le processus qualité, jusqu'aux bilans qualité, en s'assurant des adaptations à entreprendre si nécessaire.

Le processus qualité offre désormais un suivi plus précis et transparent pour les équipes, notamment via les mandats d'émission, les bilans qualité et les fréquents échanges instaurés par le responsable du commissioning, qui fait office de passerelle entre les différents secteurs.

La stratégie Podcast 2020, le projet E-Sport 2020 ou encore la plate-forme « RTS Ma planète » ont par exemple été initiés en 2019 dans le cadre du processus du commissioning.

Formation de base et formation continue

En 2019, le nombre de formations suivies par les professionnels des rédactions a de nouveau augmenté. En moyenne, les collaborateurs des départements actifs dans le « generated content » – « Actualité & Sport » et « Société & Culture » – ont chacun participé à 2,6 journées de formation (2018 : 2,3). Compte tenu de la nouvelle politique des stagiaires dans les métiers de notre cœur d'activité, la RTS en a engagé huit (six journalistes et deux réalisateurs) au 1er août 2019.

Depuis le mois d'août 2019, la RTS forme six stagiaires dans le domaine du journalisme trimédia. Le cursus de 18 mois, particulièrement exigeant, se déroule au sein du département « Actualité & Sport », dont les apprenants découvrent les trois vecteurs d'informations: la radio, le numérique et la télévision.

En 2019, le service Formation a mis en œuvre sa nouvelle offre interne pour promouvoir la Culture média. Celle-ci a été diffusée au travers de social lunches, de conférences, d'ateliers ou encore d'interventions de spécialistes. Pas moins de 120 contributions ont été dispensées sur les thèmes des podcasts natifs, l'égalité femmes-hommes à l'antenne et au sein de l'entreprise, le journalisme constructif ou encore l'innovation technologique pour la narration.

Dans le domaine de la production numérique, 31 personnes ont suivi le cursus « vidéotexte » et « vidéotexte mobile » dans le but d'appliquer un nouveau langage visuel propre à la production de vidéos natives pour les canaux de médias sociaux.

Les journalistes des régions ont également été soutenus, notamment dans le développement de leur travail de narration-scénarisation pour les reportages d'actualité régionale sur site. Cette action a généré pas moins de 24 contributions, dont 2/3 émanant de journalistes vidéo en région.

Enfin, à l'occasion du projet STAM (Studio Actu Media de radio filmée) à Lausanne, la Formation a accompagné sur plusieurs jours des journalistes, des animateurs et des chroniqueurs de *Forum* et de *la Matinale* de RTS Info afin d'améliorer le style, la narration, la « posture » interne, les transitions, les interviews, les journaux régionaux et la qualité des émissions, toujours dans le même but : se rapprocher du public.

Le projet d'évolution du plateau actu TV (STIA – Studio image actualité) a mené à la mise en place de plusieurs sessions de coaching individuel pour l'équipe des présentateurs.

Formation de base et formation continue journalistique à la RTS

Nombre d'heures de formation de base :	5'760
Nombre d'heures de formation continue :	168'000
Nombre de personnes ayant suivi une formation de base/continue :	1'480*

* Un collaborateur ayant suivi plusieurs formations est ici compté plusieurs fois.

Réalisation du mandat de Service public

Notre public

Que pense notre public des programmes et formats de SRF, de la RTS, de la RSI, de RTR et de SWI ? Qu'est-ce qui intéresse nos téléspectateurs? Et que pourrions-nous améliorer selon eux ? Les unités d'entreprise de la SSR prennent à cœur les retours de leur public et cherchent donc régulièrement le dialogue avec toutes les générations.

«À vous le studio»: la parole est aux jeunes !

Qu'est-ce que la génération Netflix attend d'une entreprise média publique? Une émission comme «Temps Présent» leur parle-t-elle encore? L'équipe RTS de la célèbre émission a décidé de sillonner la Suisse romande pour interviewer les gymnasiens de sept écoles cantonales. Le projet «A vous le studio», a fait la part belle à l'échange, pas seulement autour du concept de «Temps Présent», mais aussi de la consommation d'informations de la génération montante. Les journalistes de la RTS ont laissé les jeunes s'exprimer, les ont interrogés sur leurs attentes et ont discuté avec eux du métier de journaliste et de la responsabilité qui en découle. Les débats ont eu lieu à l'automne 2019 dans les cantons de Neuchâtel, de Fribourg, du Valais, de Genève, de Vaud, du Jura et de Berne. Une école a été sélectionnée dans chaque région et quatre à cinq classes par école ont participé à la discussion et traité une thématique spécifique tirée de la collection «50 ans – Les Romands dans l'oeil de Temps Présent».

«On en parle» souffle ses 20 bougies

Consommation, argent, mobilité, assurances, impôts, santé, technologie... avec l'émission de services de La Première, les habitants de Suisse romande profitent depuis 1999 de précieux conseils et informations sur tous les domaines possibles. Plus de 80 000 personnes suivent aujourd'hui, du lundi au vendredi, les trucs et astuces, éclairages et sujets de fond proposés par l'équipe d'«On en parle». Pour Ambroise Jolidon, responsable des émissions de La Première, «c'est un sacré panel d'auditeurs et cela montre l'importance d'une telle émission au service du public». A l'occasion de son vingtième anniversaire, entre le 24 et le 28 juin 2019, l'équipe d'«On en parle» a installé son studio dans la rue pour se frotter véritablement à ses auditeurs. C'est ainsi que durant toute une semaine, on a pu rencontrer ses chroniqueurs à Genève, Fribourg, Bienne, Martigny et Lausanne accompagnés de divers invités, échangeant avec le public local sur l'évolution des habitudes de consommation ces 20 dernières années.

Information

Les émissions d'information et de news de la SSR proposent un éclairage indépendant du devenir politique, économique et sociétal de la Suisse et de l'étranger. En 2019, année électorale, les émissions TV et radio d'actualité et d'information ont représenté respectivement 37 % et 15 % du temps de diffusion.

La RTS en tournée en Suisse romande

Dans le contexte des élections fédérales, la RTS s'est mêlée à la population romande pour prendre son pouls à quelques semaines du scrutin. En sont ressortis l'excellent documentaire «C'est ma Suisse», le projet «Génie Suisse sur la route», ainsi que des émissions de «La Matinale», du «12h30», de «Forum» et de «RTS Info». Outre de nombreux débats sur l'ensemble de ses canaux, le public de la RTS a pu profiter de quantité de contenus, informations et rapports sur rts.ch/elections2019, sur son app RTS Info et sur les médias sociaux.

«Objectif 50»: chaque voix compte

Toujours dans le contexte des élections fédérales de 2019, l'émission RTS «Mise au point» a lancé une expérience rédactionnelle dans la petite ville vaudoise de Moudon. Les journalistes Cécile Durring et Jérôme Galichet se sont fixé comme objectif de faire passer de 36,9 % (2015) à plus de 50 % le taux de participation communal. Leur méthode ? Aller à la rencontre des habitant.es et discuter avec eux – des mois durant. C'est ainsi qu'ils ont organisé un «apéritif démocratique», un speed dating politique et un «JeVote Challenge». S'ils ont manqué de peu leur objectif, la participation au vote, à Moudon, s'est tout de même établie à 45,6 % – une nette progression par rapport à 2015. Les quatre reportages «Objectif 50» ont été diffusés entre juin et octobre 2019 dans le cadre de l'émission «Mise au point».

Le jour J : résultats et réactions en continu

Le 20 octobre 2019, le peuple suisse a renouvelé son Parlement. SRF, la RTS, la RSI et RTR ont couvert nonstop l'événement et fourni extrapolations, analyses, résultats et réactions à la radio, à la télévision et en ligne. L'offre News sur srf.ch et sur l'app SRF News avec live ticker et flux de direct a généré pas moins de 1,4 million de visites, de quoi franchir pour la première fois, depuis le début des mesures en 2018, la barre du million de visites en une journée. Et la Suisse romande n'a pas été en reste puisque 462 000 téléspectatrices et téléspectateurs ont suivi durant au moins 15 minutes l'émission spéciale sur RTS 1, qui a duré près de 11 heures.

Culture, formation et société

A travers son offre, la SSR contribue à l'épanouissement culturel, au renforcement des valeurs de la société suisse et à la formation. En 2019, les unités d'entreprises de la SSR ont retransmis les images, les sons et l'ambiance de la Fête des Vignerons de Vevey, une fête qui n'a lieu que tous les 20 à 25 ans et est inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Retransmission radio et télévisée depuis le pavillon de la RTS et de la SSR

La RTS et les autres unités d'entreprises de la SSR ont suivi le spectacle de très près et diffusé les images et les sons directement depuis le pavillon RTS/SSR, un studio fonctionnel installé au bord du lac. C'est là qu'ont été réalisés les reportages pour les émissions de SRF «Schweiz aktuell», le bulletin d'information de la RSI «Il Telegiornale» et l'émission de la RTS «Couleurs d'été». Outre les divers reportages radio et télévisés, la RTS a également produit la version télévisée du spectacle, qui a été diffusée le 27 juillet dans son intégralité sur la RTS, SRF et la RSI. Enfin, l'émission du 1er août a été un projet commun. Les animateurs Sven Epiney (SRF), Jean-Marc Richard (RTS), Clarissa Tami (RSI) et Corina Schmed (RTR) ont présenté ensemble des histoires et des spécialités hors du commun de leurs régions linguistiques, capturant l'ambiance en images et en sons au bord du lac Léman. Les nouvelles, les histoires et les informations utiles sur la Fête étaient également disponibles sur mobile. L'appli développée tout spécialement pour l'événement par la RTS et les organisateurs, qui incluait une carte des lieux, a été très appréciée par les visiteurs et visiteuses, enregistrant pas moins de 583 000 visites durant la manifestation.

Plus de biodiversité à la RSI, RTR, la RTS et SRF

«Mission B», tel est le nom du projet commun de la RSI, de RTR, de la RTS et de SRF pour plus de biodiversité en Suisse. Au printemps 2019, les unités d'entreprises de la SSR se sont consacrées de près à la question, fournissant des éclairages sur la notion de biodiversité à la radio, à la télévision et en ligne, sous les angles scientifique, économique et social. Ainsi, il y a eu la série télévisée «Super Bio Hero» produite par la RSI et diffusée sur SRF, la RTS et la RSI, qui portait sur les insectes et les amphibiens invisibles, mais utiles, de notre écosystème ou encore l'émission talk de SRF «Mission B», animée par Bigna Silberschmidt, l'émission de radio sur la RTS «Monsieur Jardinier» et la série télévisée «TVBio», réalisée par la RSI en collaboration avec des élèves d'école primaire tessinois.

«Mission B» avait pour objectif d'éveiller et de renforcer la conscience de la population suisse sur la question de la biodiversité, et de montrer comment chacun, déjà devant sa propre porte, peut contribuer à lutter pour elle. C'est ainsi que «Mission B» montre les liens sophistiqués existant dans notre écosystème et traite de tous les projets nés à travers elle. Le projet a bien avancé, ce grâce au soutien important de la population et des partenaires économiques, scientifiques, fédéraux, communaux, ainsi que des associations faitières, et ce sont plus de 900 000 mètres carrés de surface naturelle qui ont vu le jour depuis le mois de mars 2019. Les différentes initiatives, ainsi que l'avancement du projet ont été documentés en continu sur la plate-forme nationale missionb.ch. Le projet a également reçu un large soutien sur les réseaux sociaux. «Nous comptons entre-temps plus de 2000 membres actifs sur la page Facebook en français de «Mission B». Cela est très réjouissant», déclare Olivier Cajoux, coordinateur de projet à la RTS. De nombreux défenseurs et défenseuses de «Mission B» se sont engagés activement pour plus de biodiversité. Ainsi, les élèves de l'école de Ramosch, en basse Engadine, ont aménagé ensemble un nouveau potager. RTR les a accompagnés durant ce projet et diffusé sa progression en direct. De nombreux volontaires se sont également engagés en Suisse romande. À Delémont, par exemple, ils ont aidé à planter 250 arbres. «Couleurs locales» était parmi eux.

RTS fête les 50 ans de «Temps Présent»

«Temps Présent» est diffusée depuis 1969. Depuis, ce fleuron de la RTS rapporte toutes les semaines les développements en Suisse romande et les événements dans le monde. Pour fêter ses 50 ans, la RTS a diffusé une série télévisée en cinq épisodes entre les mois d'avril et de mai 2019, intitulée «50 ans – Les Romands dans l'oeil de Temps Présent». Les cinq reportages ont été enrichis d'images d'archives et d'entretiens avec des témoins de ces décennies. La série a commencé par une émission spéciale suivie d'un débat sur les principaux changements qui ont marqué la Suisse romande au cours des dernières années. Cette table ronde a suscité un grand intérêt. Les cinq épisodes ont attiré en moyenne 211 000 téléspectateurs et téléspectatrices, ce qui correspond à une part de marché de plus de 40 %. Un autre projet original a vu le jour dans les universités de Neuchâtel et de Lausanne. À l'occasion du jubilé de «Temps Présent», les étudiants et étudiantes ont mis sur pied une documentation interactive sur le Web, en donnant entre autres des éclairages sur les thèmes des mythes suisses et des femmes.

Musique

Dans ses programmes radio, la SSR fait la part belle à tous les styles de musique suisse: pop, rock, populaire, jazz, opéra et classique. Elle s'engage aussi pour les jeunes talents: en 2019, elle a créé neo.mx3, une plate-forme d'échange nationale dédiée à la musique suisse contemporaine et d'improvisation.

Charte de la musique suisse: part de musique suisse diffusée à la radio (en % du temps d'antenne)

Station Radio	2019		2018		2017		2016	
	Objectif	Part réelle						
La Première	20.0	21.2	20.0	27.9	18.0	22.9	16.0	20.4
Espace 2	18.0	19.7	18.0	17.4	18.0	14.4	18.0	15.8
Couleur 3	22.0	21.0	22.0	21.3	21.0	20.7	21.0	21.5
Option Musique	20.0	21.8	20.0	20.1	15.0	20.0	15.0	14.9

Les jeunes au rendez-vous pour la Fête fédérale de la musique populaire

Après la première édition de la Junior académie en Suisse romande, en 2017, le concept a été étendu à toute la Suisse en 2019. Ainsi, lors de la Fête fédérale de la musique populaire 2019 à Crans Montana, de jeunes musicien·nes de toute la Suisse se sont affronté·es dans le cadre du concours «Top Junior Musique». Parmi les neuf formations participantes, on comptait deux fanfares, trois chœurs, un accordéoniste et trois ensembles de musique folklorique. Les

musicien-nes, tous âgé-es de moins de 25 ans, se sont produit-es devant le public et un jury composée d'experts de trois régions linguistiques: Melanie Oesch de Suisse alémanique, Sebalter du Tessin et Phanee von Pool de Suisse romande. L'événement a été transmis en direct sur la RSI, RTR, la RTS et SRF.

Divertissement et films

Films, formats d'animation, séries... la SSR offre à son public un large choix de productions suisses et internationales. Elle finance en outre des productions maison et des coproductions dans toutes les régions linguistiques. En 2019, elle a participé à 181 coproductions, parmi lesquelles le film «Needle Park Baby» ou la série d'espionnage «Helvetica». En 2019 elle a participé à 181 coproductions (dont 71 pour la RTS).

Docu-fiction «La dynastie Knie – Les 100 ans du Cirque National»

A l'occasion des 100 ans du cirque Knie, SRF, la RTS, la RSI et RTR ont réalisé ensemble un format TV national: un docu-fiction en deux parties présentant la saga familiale en mêlant fiction, documentaire, images d'archives, et scènes du présent montrant l'élaboration du spectacle qui a été créé spécialement à l'occasion du jubilé, à laquelle la famille Knie a travaillé lors de sa tournée 2018. La RSI, RTR, la RTS et SRF ont accompagné cette phase de préparation et en ont profité pour jeter un oeil dans les coulisses et découvrir le quotidien de la vie des circassien-nes. La partie fictionnelle met en scène le personnage de Margrit Knie-Lippuner, la grand-mère des cousins Fredy Knie jun., Rolf Knie, Franco Knie sen. et Louis Knie; sa vie a toujours été le reflet des défis de taille que la famille a dû relever, génération après génération, et ce jusqu'à aujourd'hui, ce qui lui vaut de jouer un rôle central. Les deux parties de cette production réalisée par la SSR en collaboration avec Tellfilm GmbH et B&B Endemol Shine AG ont été diffusées en novembre 2019 sur SRF 1, RTS Un et RSI LA 1. «La coordination s'est avérée complexe», souligne Gilles Marchand, le directeur général SSR. «Mais une production commune suprarégionale s'imposait: le cirque Knie est tout aussi multilingue que la SSR.» En Suisse alémanique, la part de marché moyenne de la saga en deux épisodes s'est élevée à environ 34 %, en Suisse romande à environ 23 % et en Suisse italienne à environ 32 %. Au total, en Suisse, quelque 890 000 personnes ont regardé l'une des trois versions linguistiques du docu-fiction.

«Helvetica»: une série d'espionnage au coeur du pouvoir suisse

La présidente de la Confédération, Kathy Kunz (Ursina Lardi), est au sommet de sa carrière. Elle s'apprête à échanger des bombes illégales contre des otages retenus au Yémen. La situation est à deux doigts de dégénérer. Tina (Flonja Kodheli), femme de ménage au Palais fédéral, se résout à s'introduire clandestinement au coeur du pouvoir helvétique – seule façon pour elle de protéger sa famille. Trafic d'armes, terreur, chantage: la nouvelle série «Helvetica» de Romain Graf est indéniablement un thriller d'espionnage. La série en six épisodes de la RTS et Rita Productions, qui a été diffusée en novembre 2019 sur RTS Un, a été tournée en français, en suisse allemand, en albanais et en arabe. «Helvetica» a reçu le prix de la meilleure série étrangère au «Festival de la Fiction» de La Rochelle.

Enfants et jeunes

La SSR développe de nombreux formats TV, radio et web pour les enfants et les jeunes. Aujourd'hui, les jeunes consomment les contenus média essentiellement en ligne, depuis leur appareil mobile (téléphone ou tablette). C'est pourquoi la SSR diffuse ses offres également sur ses plateformes en ligne et les médias sociaux. Le linéaire ne suffit plus.

Tataki accompagne des jeunes au Sommet des jeunes activistes à Genève

Pour la toute première fois, le 10 décembre 2019, un sommet pour les jeunes activistes s'est tenu au Palais des Nations à Genève. La RTS était présente en tant que co-organisatrice à l'occasion de la journée des droits de l'homme. Six jeunes femmes activistes étaient invitées, dont Nadia Murad, prix Nobel de la paix, et Memory Banda, fervente défenseuse des droits de l'enfant. L'équipe de «RTS Tataki», qui produit des vidéos web pour les 15-25 ans, a saisi

l'occasion pour produire une édition spéciale dans le cadre de la série RTS «YaDébat». «Tataki» a accompagné les six activistes pour en apprendre plus sur leur parcours, leurs convictions, les sacrifices que leur engagement demande et l'impact sur leur vie privée. Près de 700 jeunes élèves de Suisse romande ont participé à la réunion au sommet et rencontré en personne les jeunes activistes.

Sport

La SSR donne une visibilité à des sports populaires, mais aussi à des disciplines moins connues, que ce soit à la radio, à la télévision ou en ligne. La fête fédérale de lutte a eu lieu à Zoug en août 2019. Présente sur place, la SSR a transmis des images télévisées pour toute la Suisse.

La Coupe du monde féminine de football en France: en direct sur la RTS

La Coupe du monde féminine ayant eu lieu en France du 7 juin au 7 juillet a incontestablement été l'un des événements sportifs majeurs de 2019. Elle a suscité un vif intérêt en Suisse romande, alors même que la Suisse n'y participait pas. La RTS a transmis quatre rencontres en direct à la télévision: le match d'ouverture entre la France et la Corée du Sud, les deux demi-finales et la finale. Elle a également retransmis dix autres matches en direct sur son site web, sur l'appli RTS Sport et sur RTS deux. Les journalistes Frédéric Scola, Christophe Cerf et Cédric Moret ont commenté tous les matches sur les chaînes de la RTS.

MEMBRES (CONSEIL REGIONAL, COMITE REGIONAL, CONSEIL DU PUBLIC, ORGANE DE MEDIATION)

La RTSR

La Radio Télévision Suisse Romande (RTSR) est une société régionale membre de la Société suisse de radiodiffusion et télévision SRG SSR. Elle a la forme juridique d'une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse et est inscrite au Registre du commerce. Son siège est à Lausanne. La RTSR agit de manière autonome dans le cadre des statuts et du règlement d'organisation de SRG SSR et de la concession accordée à cette dernière.

La RTSR se compose des Sociétés membres suivantes (état 2019) :

Sociétés de Radiodiffusion et de Télévision (SRT) du canton de

Berne (SRT-BE)

Président : **Pierre-Yves Moeschler**

Rue du Stand 75A

2502 Bienne

srtberne@rtsr.ch

Fribourg (SRT-FR)

Président : **Léon Gurtner**

Chemin des Lilas 2

1700 Fribourg

srtfribourg@rtsr.ch

Genève (SRT-GE)

Président : **Jean-Philippe Terrier**

Bd Promenades 1

1227 Carouge

srtgeneve@rtsr.ch

Jura (SRT-JU)

Président : **Pierre Chételat**

Rue de la Golatte 31

2800 Delémont

srtjura@rtsr.ch

Neuchâtel (SRT-NE)

Président : **Marc-Alain Langel**

Chemin de l'Ecluse 14

2022 Bevaix

srtneuchatel@rtsr.ch

Valais (SRT-VS)

Présidente : **Nathalie Vernaz**

Route de la Cretta 45

1870 Monthey

srtvalais@rtsr.ch

Vaud (SRT-VD)Président : **Marc Oran**

Clos d'Amont 2

1078 Essertes

srtvaud@rtsr.ch**Le Conseil régional (état 2019)**

Le Conseil régional est l'organe suprême de la Société.

Délégués des SRT

SRT-BE	Pierre-Yves Moeschler (1953) dès 01.05.15 Michael Schlappach (1988) dès 15.05.19
SRT-FR	Léon Gurtner (1951) dès 20.02.14 Yves Sudan (1963) dès 01.01.16
SRT-GE	Jean-Philippe Terrier (1974) dès 01.04.08 Pierre-André Berger (1964) dès 01.01.10
SRT-JU	Pierre Chételat (1962) dès 27.04.17 Maryvonne Schindelholz (1948) dès 27.04.17
SRT-NE	Marc-Alain Langel (1965) dès 01.12.10 Florence Meyer (1964) dès 08.11.13
SRT-VS	Nathalie Vernaz (1965) dès 23.05.19 François Bonvin (1977) dès 01.01.12
SRT-VD	Marc Oran (1953) dès 09.05.12 Laurent Klein (1950) dès 24.05.18

Délégués des gouvernements cantonaux

BE	David Gaffino
FR	Jean-Pierre Siggen
GE	Michèle Righetti
JU	Gladys Winkler Docourt
NE	Séverine Despland
VS	Pierre-Alain Steiner
VD	Laurent Koutaïssoff

Délégués du Conseil du public

Matthieu Béguelin (1978) dès 10.03.08
Sandra Houlmann (1972) dès 01.01.16
Yves Seydoux (1953) dès 11.04.19

Délégués des associations du personnel

ADC Nathalie Jaquet
SSM Jean-Marc Juilland

Le président et les membres du Comité régional (voir ci-dessous)

Le Comité régional (état 2019)

Le Comité régional se compose de 9 membres :

Le président, désigné par le Conseil régional, est d'office président du Comité régional RTSR.

Jean-François Roth, Courtételle (1952) dès 01.07.07

4 membres désignés par le Conseil régional

Mario Annoni, La Neuveville (BE) (1954) dès 01.01.12
Isabelle Brunner Wicht, Villars-sur-Glâne (FR) (1961) dès 01.01.08
Christian Mayor, Monthey (VS) (1955) dès 01.01.12
Jean Jacques Schwaab, Lausanne (VD) (1948) (vice-président) dès 01.01.08

4 membres cooptés dont la nomination est ratifiée par le Conseil régional

Thierry Béguin, St-Blaise (NE) (1947) dès 01.05.08
Eric Benjamin, Genève (1955) dès 01.01.10
Isabelle Graesslé, Genève (1959) dès 09.05.12
Elisabeth Baume-Schneider, Les Breuleux (1963) dès 06.04.17 jusqu'au 30.11.19

Secrétaire générale

Eliane Chappuis

Le Conseil du public (état 2019)

Président

Matthieu Béguelin (NE) (1978) dès 01.01.12

Membres désignés par les SRT

BE Pierre-Yves Moeschler (1953) dès 17.05.17
 Yves Seydoux (1953) dès 01.11.17
 *Michael Schlappach** (1988) dès 24.09.18

FR Thomas Avanzi (1976) dès 01.01.12

- Gérald Berger (1951) dès 25.11.13
*Michelle Eggertswyler** (1950) dès 01.11.17
- GE Pierre-André Berger (1964) dès 01.02.08
Jean-Bernard Busset (1945) dès 01.04.08
*Jean-Philippe Terrier** (1974) dès 01.11.17
- JU Sandra Houlmann (1972) dès 01.04.08
Jean-Pierre Petignat (1942) dès 01.01.12
*Maryvonne Schindelholz** (1948) dès 01.06.10
- NE Matthieu Béguelin (1978) dès 15.10.07
Pauline Schneider (1995) dès 07.06.19
*Florence Meyer** (1964) dès 24.06.13
- VS Antoine Cretton (1973) dès 01.01.12
Bernard Reist (1947) dès 01.01.15
*Bernard Attinger** (1942) dès 12.03.09
- VD Pascal Dind (1956) dès 01.01.08
Gérald Nicod (1946) dès 01.01.12
Marc Oran* (1953) dès 24.09.18

* *membres suppléants*

Membres délégués du Conseil régional

Léon Gurtner (1951) dès 01.01.12
Claude-Alain Kleiner (1951) dès 01.01.12
Christine Oesch (1947) dès 01.01.12

L'Organe de Médiation (état 2019)

Raymonde Richter (1974)

Suppléante : Tania Casa Vonlanthen

ORGANIGRAMME RTSR 2019

